

**CLASSE DES SCIENCES MORALES ET
POLITIQUES**

**KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 19 novembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. O. Louwers, président.

Sont en outre présents : MM. A. Burssens, N. De Cleene, F. Dellicour, A. de Vleeschauwer, A. Engels, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, A. Sohier, membres titulaires ; M. R. Cornet, S. E. Mgr J. Cuvelier, MM. J. Devaux, E. Dory, J. Ghilain, E. Grévisse, L. Guebels, le R.P. G. Hulstaert, MM. J. M. Jadot, J. Jentgen, P. Orban, J. Stengers, le R.P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, J. Vanhove, M. Walraet, membres associés ; le R.P. E. Boelaert, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. le Dr L. Mottoulle, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Excusés : MM. H. Depage, A. Durieux, F. Olbrechts, E. Van der Straeten.

Décès de M. R. de Mûelenaere.

Devant l'assemblée debout, M. O. Louwers, président de l'Académie, annonce le décès de M. R. de Mûelenaere, membre titulaire, survenu le 14 octobre 1956.

M. A. de Vleeschauwer est désigné pour rédiger la notice destinée à l'annuaire.

Communication administrative.

Émission de quatre timbres-poste commémoratifs
du bi-centenaire de la naissance de W. A. Mozart.

M. le ministre A. BUISSERET a bien voulu faire parvenir à notre Académie quatre blocs de quatre exemplaires non dentelés des timbres commémoratifs précités.

Zitting van 19 november 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. O. *Louwers*, voorzitter.

Aanwezig : de HH. A. Burssens, N. De Cleene, F. Delli-cour, A. de Vleeschauwer, A. Engels, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, A. Sohier, titelvoerende leden ; de H. R. Cornet, Z. E. Mgr J. Cuvelier, de HH. J. Devaux, E. Dory, J. Ghilain, E. Grévisse, L. Guebels, E.P. G. Hulstaert, de HH. J. M. Jadot, J. Jentgen, P. Orban, J. Stengers, E.P. G. van Bulck, de HH. F. Van der Linden, J. Vanhove, M. Walraet, buitengewone leden ; E.P. E. Boelaert, corresponderend lid, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris en de H. Dr L. Mottoulle, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Verontschuldigd : de HH. H. Depage, A. Durieux, F. Olbrechts, E. Van der Straeten.

Overlijden van de H. R. de Mûelenaere.

Voor de rechtstaande vergadering meldt de H. O. *Louwers*, voorzitter van de Academie, het overlijden van de H. R. *de Mûelenaere*, titelvoerend lid, overkomen op 14 oktober 1956.

De H. A. *de Vleeschauwer* wordt aangeduid om de nota, bestemd voor het jaarboek, op te stellen.

Administratieve mededeling.

Uitgifte van vier herdenkingspostzegels ter gelegenheid van de tweehonderdste verjaring der geboorte van W. A. Mozart.

De H. Minister A. BUISSERET heeft aan onze Academie vier blokken van vier nietgetande exemplaren willen laten worden van voornoemde herdenkingspostzegels.

Le *Secrétaire perpétuel* a exprimé à M. le Ministre la gratitude de notre Compagnie.

Nominations.

Le *Secrétaire perpétuel* annonce les nominations suivantes :

a) Par arrêté royal du 2 août 1956,

Membres titulaires :

MM. *Norbert Laude*,
Amaat Burssens,
Frans Olbrechts, membres associés de la Classe des Sciences morales et politiques ;

MM. *Célestin Camus*,
Ivan de Magnée,
Michel Legraye,
Raymond Vanderlinden, membres associés de la Classe des Sciences techniques.

b) Par arrêté ministériel du 25 juillet 1956,

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Membres correspondants :

- MM. *J. P. Harroy*, docteur en sciences coloniales, vice-gouverneur général, gouverneur du Ruanda-Urundi à Usumbura ;
L. Pétilion, docteur en droit, gouverneur général du Congo belge à Léopoldville ;
- R.P. *A. Roeykens*, missionnaire, religieux capucin à Kotakoli (terr. Banzyville) ;
- M. *J. Sohier*, docteur en droit, substitut du procureur du Roi à Kolwezi.

De *Vaste Secretaris* heeft aan de H. Minister de dankbaarheid van onze Compagnie betuigd.

Benoemingen.

De *Vaste Secretaris* meldt de volgende benoemingen :

a) Bij koninklijk besluit van 2 augustus 1956,

Titelvoerende leden :

De HH. *Norbert Laude*,
Amaat Burssens,
Frans Olbrechts, buitengewone leden der Klasse
voor Morele en Politieke Wetenschappen ;

De HH. *Célestin Camus*,
Ivan de Magnée,
Michel Legraye,
Raymond Vanderlinden, buitengewone leden
der Klasse voor Technische Wetenschappen.

b) Bij ministerieel besluit van 25 juli 1956,

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

Corresponderende leden :

De HH. *J. P. Harroy*, doctor in de koloniale wetenschappen, vice-gouverneur-generaal, gouverneur van Ruanda-Urundi te Usumbura ;

L. Pétilion, doctor in de rechten, gouverneur-generaal van Belgisch-Congo te Leopoldstad ;

E.P. *A. Roeykens*, missionaris, Kapucijn te Kotakoli (gewest Banzystad) ;

De H. *J. Sohier*, doctor in de rechten, substituut bij de procureur des Konings te Kolwezi.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES.

Membres associés :

- MM. *F. Bultot*, docteur en sciences, chef du Bureau climatologique de l'I. N. É. A. C. à Bruxelles ;
M. Denaeyer, docteur en Sciences (minéralogiste), professeur à l'Université Libre de Bruxelles ;
P. Kipfer, physicien, professeur à l'Université Libre de Bruxelles ;
A. Lederer, ingénieur civil, ingénieur-directeur technique à l'OTRACO, à Bruxelles ;
M. Pardé, docteur ès lettres et ès sciences, professeur de potamologie à la Faculté des Sciences de Grenoble ;
L. Tison, ingénieur des constructions civiles, professeur à l'Université de Gand.

Membres correspondants :

- MM. *W. Bourgeois*, ingénieur civil des mines, recteur de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;
le chanoine *L. Gillon*, docteur en sciences, recteur de l'Université Lovanium à Kimuenza ;
A. Prigogine, docteur en sciences, chef du Service d'études métallurgiques de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains.

**Congrès international des Sciences anthropologiques
et ethnologiques de Philadelphie.**

M. G. Smets présente un rapport sur les travaux du Congrès précité, auquel il avait été délégué par notre Compagnie (voir p. 885).

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

Buitengewone leden :

De HH. *F. Bullot*, doctor in de wetenschappen, hoofd van het Klimatologisch Bureau van het I. W. O. C. A. te Brussel ;

M. Denaeyer, doctor in de wetenschappen (mineralogist), hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel ;

P. Kipfer, natuurkundige, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel ;

A. Lederer, burgerlijk ingenieur, ingenieur-technisch directeur van het OTRACO te Brussel ;

M. Pardé, doctor in de letteren en de wetenschappen, professor in de potamologie aan de Fakulteit der Wetenschappen te Grenoble ;

L. Tison, ingenieur in de burgerlijke bouwkunde, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

Corresponderende leden :

De HH. *W. Bourgeois*, burgerlijk mijningenieur, rector van de Officiële Universiteit van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi ;

kanunnik *L. Gillon*, doctor in de wetenschappen, rector van de Universiteit Lovanium te Kimuenza ;

A. Prigogine, doctor in de wetenschappen, hoofd van de dienst voor metaalstudies van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains ».

Internationaal Congres voor Antropologische en Etnologische Wetenschappen te Philadelphia.

De H. *G. Smets* legt een verslag voor over de werkzaamheden van voornoemd Congres, waar hij onze Compagnie vertegenwoordigde (zie blz. 885).

Congo 1956.

M. J. *Ghilain* présente une communication sur ce sujet (voir p. 895).

M. A. *Moeller de Laddersous* abonde dans le sens de M. J. *Ghilain* quand il dénonce les impressions erronées recueillies par ce qu'il appelle « des ouvriers de la onzième heure », c'est-à-dire par des Européens n'ayant eu que des contacts hâtifs avec les populations congolaises. Il regrette pour sa part l'introduction au Congo des querelles politiques et linguistiques qui divisent la métropole (voir p. 908).

M. A. *de Vleeschauwer* émet également quelques considérations sur la communication de M. J. *Ghilain*; elles feront l'objet d'un exposé à la séance de la Classe fixée au 21 janvier 1957.

Bibliographie du Katanga.

Fascicule II (1900-1924).

M. M. *Walraet* présente le travail qu'il a rédigé sur ce sujet et qui paraîtra dans les *Mémoires in-8°* (voir p. 915).

Rapports sur l'Association Internationale Africaine.

Le R.P. *E. Boelaert* présente un mémoire du R.P. M. *STORME* intitulé comme ci-dessus (voir p. 918).

M. J. *Stengers* est désigné comme second rapporteur.

Le droit de propriété des Mongo-Bokote.

Les RR. PP. *G. Hulstaert* et *E. Boelaert* présentent leur rapport, rédigé de commun accord, sur le travail de M. E. W. *MUELLER*, intitulé comme ci-dessus (voir p. 921).

Congo 1956.

De H. J. *Ghilain* legt een mededeling voor over dit onderwerp (zie blz. 895).

De H. A. *Moeller de Laddersous* treedt het standpunt bij van de H. J. *Ghilain*, wanneer hij op de verkeerde indruk wijst van diegenen die hij noemt « de werklieden van het elfde uur » 't is te zeggen de Europeanen die slechts enkele oppervlakkige kontakten hadden met de Congolese volkeren. Hij verwerpt, voor zijn part, de invoering in Congo van de politieke en taalkundige twisten die het Moederland verdelen (zie blz. 908).

De H. A. *de Vleeschauwer* brengt ook enkele beschouwingen over de mededeling van de H. J. *Ghilain*; ze zullen het voorwerp uitmaken van een uiteenzetting tijdens de zitting van de Klasse, die vastgesteld is op 21 januari 1957.

**Bibliografie over Katanga.
Aflivering II (1900-1924).**

De H. M. *Walraet* stelt het werk met de hierboven vermelde titel voor, dat in de *Verhandelingenreeks in-8°* zal gepubliceerd worden (zie blz. 915).

Verslagen over de « Association Internationale Africaine ».

E.P. *E. Boelaert* legt een verhandeling voor van E.P. M. *STORME*, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 918).

De H. J. *Stengers* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Het eigendomsrecht van de Mongo-Bokote.

EE. PP. *G. Hulstaert* en *E. Boelaert* leggen hun verslag voor, dat ze samen opstelden betreffende het werk van de H. E.W. *MUELLER*, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 921).

La Classe décide la publication de ce travail dans la collection des *Mémoires in-8°*, après la traduction en français par les soins de l'Académie.

La traduction sera revue par un confrère docteur en droit, au point de vue de la terminologie juridique.

Commission d'Histoire du Congo.

Le *Secrétaire perpétuel* annonce le dépôt des études suivantes :

1) H. VAN LEYNSEELE, Léopold II et les Philippines en 1898 (voir p. 923) ;

2) A. VERBEKEN, A propos de l'exécution du chef Congo-Lutete en 1893 (voir p. 938) ;

3) Chanoine L. JADIN, Rapport sur de récentes recherches aux archives d'Italie et du Portugal (voir p. 951).

A propos de la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales.

M. A. de *Vleeschauwer* demande si notre Compagnie a été consultée sur la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales.

M. le *Président* répond que, d'après les déclarations faites par M. le Ministre des Colonies lors de notre séance plénière du 24 octobre écoulé, la décision du dédoublement linguistique de notre Académie n'a pas été prise, la question faisant simplement l'objet d'un projet sur lequel le Gouvernement doit encore se prononcer (voir pp. 855-856).

Après échange de vues, la Classe émet le *vœu d'être mise en possession de l'exposé des motifs dudit projet et appelée à formuler ses avis à son sujet.*

De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*, na vertaling in het Frans door de zorgen van de Academie.

De vertaling der juridische terminologie zal door een confrater doctor in de rechten herzien worden.

Commissie voor de Geschiedenis van Congo.

De *Vaste Secretaris* deelt de neerlegging mede van de volgende studies :

1) H. VAN LEYNSEELE, « Léopold II et les Philippines en 1898 » (zie blz. 923) ;

2) A. VERBEKEN, « A propos de l'exécution du chef Congo-Lutete en 1893 » (zie blz. 938) ;

3) Kanunnik L. JADIN, « Rapport sur de récentes recherches aux archives d'Italie et du Portugal » (zie blz. 951).

Over de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen.

De H. A. *de Vleeschauwer* vraagt of onze Compagnie geraadpleegd werd over de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen.

De H. *Voorzitter* antwoordt dat, volgens de verklaringen van de H. Minister van Koloniën tijdens onze pleno-zitting van 24 oktober laatstleden, het besluit tot taalkundige ontubbeling van onze Academie nog niet genomen werd, daar dit vraagstuk enkel het voorwerp uitmaakt van een ontwerp waarover de regering zich nog moet uitspreken (zie blz. 855-856).

Na gedachtenwisseling drukt de Klasse de *wens uit in bezit gesteld te worden van de uiteenzetting der gronden van voornoemd ontwerp en verzocht te worden haar advies over dit onderwerp te formuleren.*

Agenda 1957.

Les membres approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fasc. 1 du *Bull. A. R. S. C.* 1957.

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

Notre Confrère M. *Th. Heyse* Onze Confrater de H. *Th.*
a adressé à la Classe : *Heyse* heeft aan de Klasse laten
geworden :

HEYSE, Th., Congo belge et Ruanda-Urundi, Notes de Droit public et commentaires de la Charte coloniale, Volume II (Fasc. XVII, pp. 517-548, Bruxelles, 1956).

De notre Confrère M. *A. Moeller* : Van onze confrater de H. *A. Moeller* :

MOELLER, A., Témoignage (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1956, 66 pp.).

De notre Confrère M. *P. Piron* : Van onze Confrater de H. *P. Piron* :

PIRON, P. et DEVOS, J., Répertoire périodique de la Législation coloniale belge, Troisième série, Édition française, Tome B — Année 1955 (Bruxelles-Léopoldville, 1956, 180 pp. = 2^e supplément à la 7^{me} édition des Codes et Lois du Congo belge).

De notre confrère le R. P. *Aug. Roeykens* : Van onze confrater E. P. *Aug. Roeykens* :

ROEYKENS, A., Le Baron Léon de Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique (Extrait de *Zaire*, 1956, pp. 3-68 et 227-281).

Le Secrétaire perpétuel dépose De *Vaste Secretaris* legt daar-
ensuite les ouvrages suivants na de volgende werken neer
sur le bureau : op het bureau :

Agenda 1957.

De leden stemmen in, voor wat hen betreft, met de agenda waarvan het ontwerp hen voorafgaandelijk overgemaakt werd en die zal gepubliceerd worden in de afl. 1 van de *Mededelingen K. A. K. W.* 1957.

De zitting wordt te 16 u 50 geheven.

BELGIQUE-BELGIË :

Het Masker, Alle volken, Alle tijden (Stad Antwerpen, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Antwerpen, 1956, 72 blz., 58 buitentekstplaten. — Geschenk van het Etnografisch Museum, Antwerpen).

LAMBERT, P., *Traité élémentaire de législation sociale du Congo belge*, Préface de F. WALEFFE (Bruxelles, Larcier, 1956, 143 pp.).

Dons de M. L. LEJEUNE, Bruxelles :

STANLEY sur le Bas-Congo, avant-propos de L. GUEBELS, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 2, Éditions Grands Lacs, Namur, 1955, 296 pp.).

STANLEY sur le Haut-Congo, avant-propos de F. VAN DER LINDEN, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 3, Éditions Grands Lacs, Namur, 1955, 256 pp.).

COQUILHAT à l'Équateur, avant-propos d'A. ENGELS, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 4, Éditions Grands Lacs, Namur, 1956, 271 pp.).

COQUILHAT chez les Bangala, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 5, Éditions Grands Lacs, Namur, 1956, 239 pp.).

MAQUET, J.-N., La musique chez les Pende et les Tshokwe (Extrait de *Les Colloques de Wégimont*, I, 1954-1955, Paris-Bruxelles, 1956, pp. 170-187).

Bilan au 31.12.1955 (Fonds Colonial des Invalidités, XXX, Bruxelles, 1956, 80 pp.).

Buddhist Sculptures and Monuments (The Publications Division, Ministry of Information and Broadcasting, Government of India, 1956. — Don de l'Ambassade de l'Inde, Bruxelles).

Comité Spécial du Katanga (Extrait de l'*Encyclopédie Belgique-Congo*, Bruxelles, s. d., 2 pp.).

Comité Spécial du Katanga, Rapports et Bilans de l'exercice 1955 (Bruxelles, Comité Spécial du Katanga, 1956, 174 pp.).

Congrès extraordinaire des 39 juin et 1^{er} juillet 1956, Programme pour le Congo et le Ruanda-Urundi (Parti Socialiste Belge, Bruxelles, 1956, 64 pp.).

Dixième et onzième rapports relatifs au problème des investisse-

- ments, années 1954 et 1955 (Ministère des Affaires économiques, Bruxelles, 1956, 41 pp.).
- Forminière 1906-1956 (Forminière, Bruxelles, 1956, 214 pp., 2 cartes h.-t.).
- Katholiek Kongo en Ruanda-Urundi (National Komité van de Missionarissen-Exposanten, Brussel, 1956, 8 blz.).
- Liste des publications — Lijst der Uitgaven (Ministère des Colonies — Ministerie van Koloniën, Bruxelles — Brussel, 1956, 110 pp. — blz.).
- La situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1955 (Ministère des Colonies, Direction des Études économiques, Bruxelles, 1956, 397 pp.).
- Université de Liège, Ouverture solennelle des cours le 1^{er} octobre 1955, Discours de M. le recteur M. Dubuisson, la Science et les Nourritures terrestres, Rapport sur la situation de l'Université pendant l'année académique 1954-1955 (Université de Liège, Liège, 1955, 320 pp.).
- VANDEPLAS, A., Quelques mesures de précaution de Léopold II en 1883 (Extrait de *Revue d'Histoire des Colonies*, Paris, 44 (1956), pp. 1-13. — Don de l'auteur, Tirlemont).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

- COLIN, P. M., Un recensement des activités indépendantes à la cité indigène de Léopoldville (Direction de l'Information, Gouvernement Général, Léopoldville, 1956, 72 pp., 13 annexes).
- JAMBERS, G. E., « *Le Courrier d'Afrique* » a vingt-cinq ans, Naissance et vie d'un quotidien colonial (Léopoldville, 1956, 60 pp.).
- WHYMS, Léopoldville, 1881-1956, publié à l'occasion du LXXV^e anniversaire de Léopoldville (Léopoldville, 1956, 197 pp.).
- Force Publique, Congo belge (1886-1956) (Léopoldville, 1956, 80 pp.).
- Léopoldville, LXXV^e anniversaire, Exposition historique de Léopoldville, 1881-1956, Catalogue des pièces exposées, 14-30 septembre 1956 (Léopoldville, 1956, 32 pp.).

EUROPE — EUROPA

AUTRICHE — OOSTENRIJK :

SCHEBESTA, P. (R.P.), Die Zaubermuster der Orang-Semang in Malaya, Hinterindien (tirage à part, sans lieu ni date, pp. 39-57, 8 fig.).

FRANCE — FRANKRIJK :

LEDUC, G., Industrialisation de l'Afrique du Nord (Bibliothèque générale de l'École pratique des Hautes Études, Centre d'Études de Politique étrangère, Paris, 1952, 320 pp.).

PALAU MARTI, M. (M^{lle}), Métaphysique noire et psychologie (dans *Revue de Psychologie des Peuples*, XI, 1956, 2 pp. 174-180, — Don de l'auteur, Paris).

GRANDE-BRETAGNE — GROOT-BRITTANNIË :

OLAWALE ELIAS, T., The Nature of African Customary Law (Manchester University Press, Manchester, 1956, XII-318 pp.).

REDFORD, A., Manchester Merchants and Foreign Trade, Vol. II, 1850-1939 — (Manchester University Press, Manchester, 1956, 307 pp.).

ITALIE — ITALIË :

CAPONERA, D. A., Le droit des eaux dans les pays musulmans (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome, 1956, 182 pp.).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

KLEIN, W. C. (D^r), De produktiviteit van de inheemse arbeider in tropisch Afrika (Overdruk uit *Economisch-Statistische Berichten*, 29.8.1956, 2045, 4 blz. — Geschenk van de auteur, 's-Gravenhage).

TUCKER, A. N. et TOMPO OLE MPAAYEI, J., A Maasai Grammar

with vocabulary (The African Institute, Leiden, 1955, XVII-317 pp., 2 cartes = *Publications of the African Institute, Leyden*, n° II).

SUISSE — ZWITSERLAND :

Les aspects sociaux de la coopération économique européenne, rapport d'un groupe d'experts (Bureau international du Travail, Genève, 1956, 212 pp.).

U. R. S. S. — U. S. S. R. :

HALIMONTCHUK, A. M., *Suspilno-polititchna satira Ivana Franka* (= La satire politique d'Ivan Franko, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 92 pp.).

KROTEVITCH, E. V., *Tchleny predlojenija v sovremennom — Russkom jazyke* (= Les membres de la proposition dans la langue russe contemporaine, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 37 pp.).

LURJE, S. J., *Neizmenjaemye slova v funktsii skazyemovo v indoevropskikh jazykah* (= Les mots invariables en fonction prédicative dans les langues indoeuropéennes, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 71 pp.).

NEBORJATCHOK, F., *Maksim Ril'skii, Literaturno-krititchnii naris* (= Maxime Rilskij, esquisse de critique littéraire, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 60 pp.).

ORICHIN, A. D., *Belinskij i Russkaja Literatura XVIII veka* (= Belinskij et la littérature russe du XVIII^e siècle, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 50 pp.).

VOROBIEV, V., D. I. Pisarev, *vydajuchtchijsja russkij kritik-demokrat* (= D. I. Pisarev, éminent critique-démocrate russe, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1953, 98 pp.).

VOZNJAK, M., *Narisi pro svitogljad Ivana Franka* (= Esquisse d'une biographie d'Ivan Franko, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 194 pp.).

A. S. Makarenko (Volume d'hommage, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 144 pp.).

50 rokiv perchoi Rosijskoi revoljutsii (= Le cinquantenaire de la première révolution russe, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 359 pp.).

Dons de la Fundamental'naja Biblioteka Akademii Nauk

S. S. S. R. (Bibliothèque fondamentale de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.), à Moscou :

ALEKSANDROV, A. M., *Finansy S.S.S.R., vtoroe, pererabotannoe izdanie* (= Les Finances de l'U.R.S.S., deuxième édition, remaniée, Éditions financières de l'État, Moscou, 1955, 367 pp.).

BIRMAN, A. M., *Planirovanie oborotnyh sredstv* (= La planification des ressources de roulement, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 232 pp.).

BUJANTUEV, V. R., *Pribaikal's (ekonomiko-geografitcheskii otcherk)* (= Pribaikale, aperçu économique et géographique, Éditions Bouriates-Mongoles, Ulan-Ude, 1955, 116 pp.).

CHAKARJAN, G. L., *Bjudjetno-kreditnaja sistema i hozjaistvenno-kulturnoe stroitel'stvo v Armjanskoi S.S.R. (1920-1955 gg)* (= Le système de budget et le développement économique et culturel de la R.S.S. d'Arménie (Années 1920-1955), Éditions de l'Université d'Erevan, Erevan, 1955, 256 pp.).

GALENKO, P. V., *Stroitel'stvo sotsialistitcheskoi Ekonomiki v Pol'skoi Narodnoi Respublike* (= L'édification de l'Économie socialiste dans la République populaire de Pologne, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 247 pp.).

GLADKOV, I. A., *Otcherki sovetskoi ekonomiki 1917-1920 gg.* (= Aperçu de l'économie soviétique des années 1917-1920, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 504 pp.).

GULANIAN, H. G., *Otcherki istorii Armjanskoi ekonomitcheskoi mysli XIX veka* (= Esquisse de l'histoire de la pensée économique arménienne au XIX^e s., Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 252 pp.).

GURVITCH, M. A., *Sovetskoe finansovoe pravo* (= Le droit financier soviétique, Éditions de littérature juridique de l'État, Moscou, 1952, 324 pp.).

GUSAKOV, A. et DYMCHITS, I., *Denejnoe obrachtchenie i kredit S. S. S. R.* (= La circulation monétaire et le crédit en U. R. S. S., Éditions Financières de l'État, Moscou, 1955, 355 pp.).

IL'IN, N. I., *Buhgalterskii utchet v sovetskoi trgovle* (= Le calcul comptable dans le commerce soviétique, Éditions de Littérature commerciale de l'État, Moscou, 1956, 448 pp.).

IZRAILEVITCH, E. E., *Anglo-russkii obchtcheekonomitcheskii i vnechnetorgovyi slovar'* (= Dictionnaire anglo-russe d'économie générale et de commerce extérieur, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 544 pp.).

JEBRAK, M. H., *Kurs promychlennovo utcheta* (= Cours de

- calcul industriel, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 383 pp.).
- KAMENITSER, S. E., Rezervy rosta proizvoditel' nosti truda na promychlennyh predpriyatijah (= Les réserves de l'accroissement de la productivité du travail dans les entreprises industrielles, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 231 pp.).
- LIPSITZ, V. B., Planirovanie sebestoimosti (= La planification du prix de revient, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 142 pp.).
- MIKLUHO-MAKLAI, N. N., Putechestvija na beret Maklaja (= Voyages à la côte de Maklai, Éditions de Géographie de l'État, Moscou, 1956, 416 pp.).
- MITEL'MAN, E. L., Finansirovanie i kreditovanie sotsialisticheskoj promychlennosti (= Le financement et le crédit de l'industrie socialiste, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 247 pp.).
- MOSKVIN, P. M., Voprosy statistiki natsional' novo dohoda S. S. S. R. (= Questions de statistiques du revenu national de l'U. R. S. S., Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 156 pp.).
- PLOTNIKOV, K. N., Bjudjet irazvitie tjajeloi promychlennosti S. S. S. R. (= Le budget et le développement de l'industrie lourde en U. R. S. S., Éditions financières, Moscou, 1955, 95 pp.).
- POTEHIN, I. I., Formirovanie natsional'noi obchtchnosti jujno-afrikanskih Bantu (= La formation des communautés nationales des Bantous sud-africains, Institut d'Ethnographie Mikluho-Maklai, Moscou, 1955, 264 pp.).
- RATCHKOVSKII, S. J., Ekonomika gornorudnoi promychlennosti S. S. S. R. (= L'économie de l'industrie minière en U. R. S. S., Éditions de Littérature scientifico-technique de l'État, Moscou, 1955, 318 pp.).
- REUEL', A. L., Russkaja ekonomitcheskaja mysl' 60-70-h godov XIX veka i Marksizm (= La pensée économique russe des années 60-70 du XIX^e s. et le Marxisme, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 424 pp.).
- SELEZNEV, S. I., CHNEIVAS, P. H., MERKULOV, M. A., Buhgalterskii utchet v promychlennosti (= Le calcul comptable dans l'industrie, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 351 pp.).
- SEMIRJAGA, M. I., Lujitchane (= Les Wendes de Lusace, Académie des Sciences, Moscou, 1955, 196 pp., 1 carte).

- SERGEEV, S. D., Ekonomitcheskoe sotrudnitchestvo i vzaimopomochtch' stran sotsialistitcheskovo lagerja (= La collaboration économique et le secours mutuel des pays du camp socialiste, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1956, 200 pp.).
- SERGEEV, S. S., Voprosy ekonomiko-statistitcheskovo analiza kolhoznovo proizvodstva (= Questions d'analyse économique-statistique de la production des kolkhoz, Éditions de Littérature d'économie rurale de l'État, Moscou, 1956, 808 pp.).
- SERGEEVA, T. L., Sovetskoe ugolovnoe pravo v bor'be s bezhozjaistvennost'ju i rastotchitel'stvom (= Le droit pénal soviétique dans la lutte contre l'incurie et le gaspillage, Académie des Sciences de l'U. R. S. S., Moscou, 1955, 231 pp.).
- SPIRIDONOVA, E. V., Ekonomitcheskaja politika i ekonomitcheskije vzgljady Petra I (= La politique économique et la conception économique de Pierre I, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1952, 287 pp.).
- TATYR, S. K., Organizatsija narodno-hozjaistvennovo utcheta v sotsialistitcheskom obchtchestve (= L'organisation du calcul de l'économie nationale dans les sociétés socialistes, Université de Moscou, 1955, 36 pp.).
- USOSKIN, M., Kratkosrotchnyi kredit v S. S. S. R. (= Le crédit à court terme en U. R. S. S., Éditions financières de l'État, Moscou, 1955, 108 pp.).
- ZAIDENVARG, V., Beznalitchnye rastchety v narodnom hozjaistve S. S. S. R. (= Les endossements dans l'économie nationale de l'U. R. S. S., Éditions financières de l'État, Moscou, 1955, 72 pp.).
- ZAITSEV, E. N., Chvetsija, ekonomika i vnechnjaja torgovlja (La Suède, économie et commerce extérieur, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 110 pp. 1 carte).
- Ekonomitcheskoe polojenie kapitalistitcheskih stran v 1954 g. (= La situation économique des pays capitalistes en 1954, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 420 pp.).
- Letopis' perioditcheskih izdanij S. S. S. R., 1950-1954 gg., Bibliografitcheskii ukazatel' (= Annales des éditions périodiques de l'U. R. S. S., 1950-1954, index bibliographique, Éditions de la Chambre de Librairie de l'U. R. S. S., Moscou, 1955, 502 pp.).
- Narodnoe hozjaistvo S. S. S. R., statistitcheskii sbornik (= L'économie nationale de l'U. R. S. S., recueil statistique, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1956, 262 pp.).

- Nauchnoe Nasledstvo, Tom Tretii, Ivan Mihailovitch Setchenov, Neopublikovannye raboty, perepiska i dokumenty (= Notre Héritage scientifique, Tome III, Ivan Mihailovitch Stchenov, Réédition de ses travaux, correspondances et documents, Académie des Sciences, Moscou, 1956, 280 pp.).
- Ob itogah vypolnenija gosudarstvennovo plana razvitija narodnovo hozjaistva S. S. S. R. v 1955 gody (= Le total de la réalisation du plan d'État pour le développement de l'économie nationale de l'U. R. S. S. en l'année 1955, Éditions politiques de l'État, Moscou, 1956, 32 pp.).
- Proizvodstvo vajneichih tovarov v kapitalistitcheskih stranah za 1937, 1940, 1950-1954 gg. (Statistitcheskii spravotchnik) (= La production des principales marchandises dans les pays capitalistes, en 1937, 1940, 1950-1954, guide statistique, Editions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 287 pp.).
- S. S. S. R. v period vosstanovlenija narodnovo hozjaistva (1921-1925 gg.) (= L'U. R. S. S. dans la période de restauration de l'économie nationale, 1921-1925, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 596 pp.).
- Trudy Gosudarstvennovo Istoritcheskovo Muzeja, Istoriko-bytovye ekspeditsii 1951-1953, Materialy po istorii proletariata i krest' janstva Rossii kontsa XIX-natchala XX veka (= Travaux du Musée historique de l'État, Expéditions historico-sociologiques 1951-1953, Matériaux pour l'Histoire du prolétariat et du paysannat russe de la fin du XIX^e/ du début du XX^e s., Éditions de Littérature culturelle de l'État, Moscou, 1955, 220 pp.).
- Utchenye zapiski po statistike, Tom I (= Mémoires scientifiques de statistique, Tome I, Académie des Sciences, Moscou, 1955, 332 pp.).
- Vnechnjaja torgovlja stran narodnoi demokratii (= Le commerce extérieur des pays de démocratie populaire, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1956, 320 pp.).
- Voprosy ekonomiki, promychlennosti i stroitel' stva (= Questions d'économie de l'industrie et de la construction, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 424 pp.).
- Voprosy ekonomiki sel' skovo hozjaistva (= Questions d'économie agricole, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 375 pp.).
- Vsemirnaja istorija v desjati tomah, tom I (= Histoire universelle en dix volumes, vol. I, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 748 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

MOZAMBIQUE :

The City of Lourenço Marques Guide (Lourenço Marques, 1956, 221 p. — Don de la Repartição tecnica de Estatistica da Provincia de Moçambique, Lourenço Marques).

UNION DE L'AFRIQUE DU SUD — UNIE VAN ZUID-AFRIKA :

The Pattern of Race Policy in South Africa, Digest of South Afrikan Affairs, April 1956 (The State Information Office, Pretoria, 1956).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

- FREIDEL, Fr., Franklin D. Roosevelt, The Triumph (Boston-Toronto, 1956, 433 pp.).
- HERTZLER, J. O., The Crisis in World Population, A Sociological Examination with Special Reference to the Underdeveloped Areas (Lincoln, University of Nebraska Press, 1956, 279 pp.).
- BECKER, H., Man in Reciprocity, Introductory Lectures on Culture, Society and Personality (New York, 1956, 459 pp.).
- GOLDMAN, E. F., The Crucial Decade, America, 1945-1955 (New York, 1956, 298 pp.).
- Un instrument pour la Paix (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Maison des Peuples, Version révisée (Nations Unies, New York, 1956, film fixe)
- Pour un monde meilleur, l'œuvre des Nations Unies (Édition révisée, Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Les Nations Unies, Plan de Travail pour la Paix, Version révisée (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Réunion de savants (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Trois promesses (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).

- COMHAIRE, J., Some Aspects of Urbanization in the Belgian Congo (Extrait de *The American Journal of Sociology*, LXII, 1956, 1, pp. 1-13. — Don de l'auteur, South Orange, N. Y.).
Government Periodicals, Price List 36, 83d Edition (Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington, D. C., August 1956, 19 pp.).

ASIE — AZIË

VIËT-NAM :

- GERNET, J., Les aspects économique du Bouddhisme dans la société chinoise du V^e au X^e siècle (École Française d'Extrême-Orient, Saigon, 1956, XV-331 pp., 10 pl.).
NGUYDEN-DINH LAI, Étude sur la musique sino-viêt-namienne et les chants populaires du Viêt-Nam (Extrait du *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, N. S., XXXI, 1956, 1, 86 pp., École Française d'Extrême-Orient, Saigon).

OcéANIE — OCEANIË

AUSTRALIE — AUSTRALIË :

- AUSTIN, M. N., The Presence of the Past (The University of Western Australia, Nedlands, 1952, 19 pp.).
COOPER, K. L., Educative ways (University of Western Australia, Nedlands, 1955, 13 pp.).
GAMBA, Ch., The Italian Fishermen of Fremantle, a Preliminary Study in Sociology and Economics (University of Western Australia, Nedlands, 1952, 100 pp.).
JOHNS, J. R. H., Metropolitan Government in Western Australia (University of Western Australia, Nedlands, 1950, 78 pp.).
KERR, A. M., Personal Income of Western Australia (The University of Western Australia, Nedlands, 1951, 107 pp.).
SALTER, W. E. G., The Measurement of Australian Industrial Production, an Examination of the Problems (University of Western Australia, Nedlands, 1954, 63 pp.).
VARGOVIC, C. A., A Survey of Structural Changes in the Western Australian Economy, A Statistical Interpretation (University of Western Australia, Nedlands, 1956, 112 pp.).

WALKER, K. F., *Human Relations in Our Time* (The University of Western Australia, Nedlands, 1953, p. 20 pp.).

TASMANIE — TASMANIË :

CARDNO, J. A., *The Notion of « Attitude » : an Historical Note* (Extrait de *Psychological Reports*, 1955, 1, 345-352. — Don de The University of Tasmania Library, Hobart).

Georges Smets. — Rapport sur le V^e Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques (2 au 9 septembre 1956, Philadelphie, Pa. U.S.A.).

L'Académie royale des Sciences coloniales m'a fait l'honneur de me déléguer au V^e Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques qui s'est tenu à Philadelphie, Pa. (U. S. A.) du 2 au 9 septembre 1956.

Ce V^e Congrès avait été précédé des congrès de Londres (1934), de Copenhague (1938), de Bruxelles (1948) et de Vienne (1952). Les congrès internationaux des sciences anthropologiques et ethnologiques doivent se réunir de quatre en quatre ans, mais la guerre a imposé entre le deuxième et le troisième un intervalle de dix. Le rythme est aujourd'hui rétabli. Espérons qu'il ne sera plus troublé. Le sixième congrès, s'il ne survient plus d'accident, aura lieu à Paris en 1960.

Ces congrès ont toujours trouvé un nombre considérable d'adhérents. Non seulement les disciplines auxquelles ils sont consacrés ont des adeptes en bien des points du monde, et elles ont acquis au cours du XIX^e et du XX^e siècles un prestige suffisant pour qu'il n'y ait plus guère de pays qui ne leur consacrent ou un enseignement dans leurs hautes écoles, ou des institutions de recherche, ou des collections plus ou moins variées, mais leur objet même fait qu'elles suscitent des investigations dans toutes les parties du globe, ce qui suppose des expéditions envoyées dans tous les continents et aussi des centres de travail permanents créés par les États qui ont à l'intérieur de leurs frontières des groupes humains

objets de leurs curiosités, pays de vieille civilisation, de type occidental ou du type oriental, colonies ou anciennes colonies, sans oublier que ces États-là ont nécessairement à leur service des agents politiques ou administratifs dont la pratique peut et doit s'éclairer par les connaissances qu'apportent ces disciplines, et fournit elle-même à ces disciplines, inversement, des informations abondantes et précieuses.

On ne s'étonnera donc pas de voir combien de pays envoient à ces réunions leurs professeurs, leurs conservateurs de musée et leurs fonctionnaires.

Si l'on consulte le relevé qui fut remis aux congressistes et qui probablement n'est qu'approximatif — car il y a toujours des défections et des inscriptions tardives — on a compté sept cent dix-neuf adhérents au Congrès de Philadelphie. Il est vrai que quatre cent-treize d'entre ces adhésions venaient des États-Unis d'Amérique, ce qui s'explique évidemment par des facilités géographiques, mais aussi par le grand effort que l'Amérique fait pour développer chez elle la Science, les Universités et les Musées. Seulement, ce qui est significatif, c'est que les trois cent-six autres se répartissaient entre non moins de soixante et un pays, de l'Irlande à l'Argentine, et du Portugal au Japon. Quatre professeurs soviétiques étaient présents, ce qui, je crois, n'avait pas été le cas tout au moins aux derniers des congrès précédents ; aucune barrière idéologique ne semble donc plus diviser en ce domaine le monde scientifique.

Il y avait au nombre des inscrits seize de nos compatriotes (Belgique et Congo belge) et parmi eux cinq de nos confrères (mais M. Frans OLBRECHTS avait malheureusement été retenu en Europe par son état de santé) : M. A. BURSENS (avec une communication sur la langue des Pygmées Bambuti du Congo belge), M. N. DE CLEENE, le R.P. V. VAN BULCK (avec une communication sur la reconstruction des cycles culturels en Afrique

noire en 1955-1956, étapes et critiques), et enfin l'auteur du présent rapport.

Les congressistes ont été les hôtes de l'University of Pennsylvania, qui a mis à leur disposition jusqu'à ses beaux et confortables « dormitories » et le restaurant (très agréable, bien qu'en mode de « cafeteria ») de l'Union des Étudiants, et, pour les réunions administratives ou scientifiques, les locaux du somptueux Houston Hall, le vaste auditorium de son musée d'archéologie et d'ethnographie (si intéressant et si bien présenté), et les salles de cours, plus austères, mais bien commodes, de son Franklin Center.

Le congrès avait été organisé par un comité américain sous la présidence du D^r F. G. RAINEY, de l'University Museum de Philadelphie, et le secrétariat exécutif avait à sa tête l'active M^{elle} Yvonne ODDON, du Musée de l'Homme, à Paris, et chacun n'a eu qu'à se louer de son zèle attentif et de son amabilité souriante.

La prédominance des Américains et des participants de langue anglaise a fait que le français n'a eu qu'un rôle secondaire et l'allemand un rôle presque nul. Il y avait quelques traductrices françaises dévouées et expertes, mais en nombre tout à fait insuffisant et à qui il n'était que rarement possible d'avoir recours sans prendre des dispositions préalables. Contrairement à ce que certains attendaient de l'Amérique, la traduction simultanée n'avait pas été installée, et plus d'un a pu regretter de devoir s'en passer.

Les organisateurs ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour assurer aux participants un accueil cordial dans une ville qui n'a ni la prodigieuse beauté de New-York ni le charme verdoyant de Washington et qui n'a pour elle que ses quelques reliques historiques et le souvenir du bonhomme FRANKLIN. Un « *sight seeing* » de la vieille cité, une visite au célèbre collège féminin de Breen Mawr, les dîners offerts avec tant d'aménité par des per-

sonnalités locales et enfin le banquet de clôture, qui est de tradition avec ses congratulations et ses vœux habituels, le tout dans une atmosphère de bonne volonté et de bonne humeur, n'ont pas empêché de consacrer au travail, des huit jours du Congrès, une part qui fut loin d'être mince. Car ce fut incontestablement un Congrès laborieux.

Le programme offrait une liste imposante de trois cent-quatre communications, réparties en une série de vingt-quatre sections dont les titres donneront une idée frappante de l'étendue des matières couvertes par les travaux du Congrès : anthropologie physique, race et évolution humaine, théorie des types en anthropologie, préhistoire, archéologie du Nouveau Monde, ethnographie, ethnologie, ethnopsychologie, valeurs, diffusion et ethnohistoire, acculturation, organisation sociale, organisation politique et droit, économie, ethnoagriculture, anthropologie et ethnologie appliquées, art, ethnomusicologie, religion, ethnolinguistique, linguistique, complexe culturel circumpolaire, folklore, muséologie, sans qu'on fût toujours au fait des raisons qui avaient déterminé certaines distinctions ou la répartition de certains sujets entre les subdivisions, ou le titre de session scientifique, ou de session générale, ou de symposium appliqué à telle ou telle des séances, ce qui ne peut que refléter le léger, mais compréhensible embarras où une abondance singulièrement touffue a dû mettre la commission du programme.

A quoi il faut ajouter une belle série de films, un très petit nombre d'enregistrement musicaux et quelques danses indiennes (d'Amérique). Le Congrès avait décidé de faire une large place au cinéma ethnographique, vingt-quatre films furent projetés, dont huit français, six américains, et les dix autres de dix pays différents, et ces vingt-quatre films avaient été pris dans toutes les parties du monde. Pour le Congo, on a pu revoir le

beau film de notre compatriote Luc DE HEUSCH : « Fête chez les Hamba ».

On comprendra que nous soyons revenus de là avec la sensation de n'avoir vu et entendu qu'une faible partie de ce qui aurait pu nous intéresser d'une façon directe ou d'une façon moins intense, et qu'il faudra attendre (bien trop longtemps, hélas, mais c'est inévitable !) la publication des actes avant de pouvoir songer à une timide tentative pour dominer cette énorme matière, et il serait vain, inexact et injuste de tenter d'énumérer les points qui ont été les plus intéressants sur un chemin qu'on n'a pu parcourir qu'incomplètement.

Je me bornerai à faire un petit nombre de remarques.

La première est que dans la dispersion inévitable en des sciences où l'objet de chaque recherche est toujours localisé dans l'espace autant que, en histoire, l'objet est localisé dans le temps, l'émiettement rencontre une réaction dans l'intérêt qui est porté, en sens inverse, aux questions de méthode et aux théories de portée générale. Dès le premier jour du congrès, le soir du dimanche 2 septembre, une « session générale » fut consacrée aux tendances nouvelles de l'ethnologie (*social anthropology*) dans quatre milieux scientifiques ; elles furent l'objet de quatre exposés successifs, du professeur Raymond FIRTH, de Londres, pour la Grande-Bretagne, du professeur Robert HEINE-GELDERN, de Vienne, pour l'Europe, de M. I. I. POTEKHIN, de l'Académie des Sciences de Moscou, pour l'Union soviétique, du professeur Ralph BEALS, de Los Angeles, pour les États-Unis d'Amérique.

Mais une foule de problèmes de portée générale ont pu être traités en d'autres endroits, dans les sections d'ethnologie (par exemple, dès la première séance, M. J. HERSKOVITS : *Cultural relativism and its critics* ; Josef HAEKEL : *Zum Problem der Konstanz in der Ethnologie* ; le R.P. Wilhelm KOPPERS : *Ethnologie (Cultural History) und Universalgeschichte* ; David BIDNEY : *Myth and*

History in Anthropological Theory; Wilhelm E. MÜHLMANN : *Ethnical Assimilation and Ethnogenesis*, et, plus tard, Linton C. FREEMAN : *Conflict and Congruence in anthropological theory*, ou Robert EHRICH : *On the persistence of culture areas and culture boundaries*), ou d'acculturation (Margaret MEAD : *A new Theory of cults, survivals and Culture change*), ou des valeurs (Otto VON MERING : *Theory of possible human Values*, ou Annette ROSENTHAL : *The Role of values in the Study of Cultural Dynamics*), ou de diffusion et ethnohistoire, ou d'anthropologie et ethnologie appliquée. Ceci ne peut être autre chose qu'une série de coups de sonde fort sporadiques.

On remarquera que les problèmes d'acculturation, auxquels les ethnologues s'attachent de plus en plus, ont disposé de beaucoup de place : trois séances et dix-sept communications.

D'une manière générale, c'est le travail des ethnographes et des ethnologues qui se présente avec le volume le plus important. Il y a eu cent quarante-cinq communications dans ce registre-là (même si on en sépare vingt-neuf, pour l'art, sept pour la psychologie et la morale, et quinze pour la religion), contre quarante-neuf pour l'anthropologie physique, trente-huit pour l'archéologie, cinq pour le folklore, seize pour la linguistique. Il ne faudrait d'ailleurs tirer de ces chiffres aucune déduction abusive : simplement, que l'ethnologie est dès à présent largement pratiquée et bien outillée dans le monde entier, et exige, autant et plus que d'autres disciplines, l'organisation d'une collaboration internationale.

Les congrès ont coutume de clôturer leurs travaux en votant des résolutions, des recommandations ou des vœux. A cet égard, le congrès de Philadelphie a été fort modeste : huit décisions. Mais le texte écrit de ces décisions n'a pas été distribué aux congressistes. Je me réserve de le faire connaître à mes confrères dès qu'il me sera parvenu : aussi bien elles sont destinées à informer,

éclairer et guider les compagnies comme les nôtres, mais d'autre part il ne faut les leur communiquer que dans une version parfaitement correcte.

Je vous dirai seulement qu'une d'entre elles visait à accélérer l'étude des peuples en voie de disparition, une autre recommandait la création de musées en plein air, une autre encore, la publication et la continuation de la *Bibliographie internationale d'anthropologie socio-culturelle* mise sur pied par le Comité international des Sciences sociales.

Il en est deux autres dont je vous entretiendrai un instant.

La première est un vœu qui avait été voté le 8 septembre 1956 par la section d'anthropologie et ethnologie appliquées, dont les présidents étaient MM. C. M. W. HART (University of Wisconsin) et Georges BRAUSCH (Ministère des Colonies, Belgique).

En voici le texte :

« ...que les gouvernements des pays administrant ou donnant de l'assistance technique à des populations de civilisations différentes, s'attachent dans les programmes de développement économique, social et culturel, à respecter au maximum les coutumes, les cultures et les institutions traditionnelles de ces populations ».

Il avait été proposé, dans une première version, par notre compatriote Georges BRAUSCH, après sa communication : *Ethnologie appliquée dans les territoires belges d'Afrique*. Puis, après une discussion à laquelle avait pris part notamment notre confrère Natal DE CLEENE, il avait reçu des amendements qui, d'ailleurs, n'en altéraient nullement les tendances générales. Et il fut admis sans réserves en séance plénière.

Mais c'est un fait qu'il n'exprime pas uniformément les points de vue de tous ou du moins qu'il y a, en certains esprits des nuances fort sensibles, sinon des oppositions radicales.

Cela s'était marqué à la suite de rien de moins que la communication de la grande ethnologue américaine Margaret MEAD à la section d'acculturation. J'ai fait mention de cette communication plus haut. Je regrette de n'avoir pas pu l'entendre, mais les échos que j'ai recueillis sont assez circonstanciés pour que je puisse en parler sans scrupule, et d'ailleurs il est aisé de se reporter à un livre récent de Miss MEAD, *New Lives for Old* ⁽¹⁾. Il s'agissait de ce peuple des Manus (Iles de l'Amirauté) que Miss MEAD a pu observer en 1928 et en 1956, et que le contact prolongé de l'armée américaine a complètement transformé, si bien que, de plein gré, sans regret ni souffrance, il a entièrement adopté, institution par institution, le mode de vie dont les occupants lui avaient donné l'exemple : n'est-ce pas là ce qu'il faudrait s'efforcer de faire partout, n'est-ce pas là le modèle et l'idéal que les civilisés doivent se proposer ? Mais il y eut des voix discordantes, dans la discussion qui suivit et en d'autres occasions, celles notamment de M. Jean-Paul LEBEUF et de M. Jean ROUCH.

C'est moi qui ai rapproché l'incident MEAD et la motion BRAUSCH, qui sont en fait étrangers l'un à l'autre. Mais ils font apparaître des problèmes auxquels l'ethnologie et l'administration ne peuvent s'empêcher d'accorder un peu de réflexion.

Une autre décision du congrès concerne la cinématographie ethnographique. J'ai déjà rappelé la place qu'elle a eue dans les travaux du Congrès. Un pas de plus a été fait : le Congrès a pris acte officiellement de la constitution du Comité international du film ethnographique.

Déjà le congrès de 1952 avait souligné l'intérêt de cette

(1) Margaret MEAD, *New Lives for Old. Cultural Transformations. Manus 1928-1953*, pp. XXI + 548. New York, Morrow W. & C°, 1956. Un résumé assez abondant avec illustrations, a été donné dans l'hebdomadaire parisien *L'Express*, n° 280, 8 novembre 1956, pp. 18-20, sous le titre significatif « Un Peuple saute 4.000 ans d'histoire ».

source précieuse d'information scientifique. Mais il faut une heureuse rencontre pour qu'un bon ethnographe soit en même temps bon cinéaste, ou un bon cinéaste, bon ethnographe ; cette rencontre se produit parfois, mais pas toujours. Il y a place dans ce domaine pour une collaboration, et une organisation. Des comités nationaux sont nés ; l'UNESCO n'a pas pu rester indifférente à ce mouvement. Ces comités sont au nombre de six actuellement (France, Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Canada, Pays-Bas), plus deux institutions américaines qui s'occupent du même objet (Peabody Museum, Harvard, et Fondation Flaherty, Vermont) ; un comité est en cours de réorganisation (Italie) et deux, en voie de formation (Portugal, Yougoslavie). Le plus actif a sûrement été le comité français (par l'abondance de ses projections, ses analyses et son catalogue, ses réalisations et son cours d'initiation). Cinq comités étaient représentés à Philadelphie, le comité français par cinq de ses membres. Ce sont leurs délégués qui ont créé le Comité international, et proposé au Conseil permanent du Congrès les noms du président (l'auteur de ce rapport), du secrétaire général (M. Jean ROUCH) et du membre chargé des rapports avec les congrès (M. Jean-Paul LEBEUF). J'ajoute que parmi les secrétaires généraux adjoints, il y aura un de nos compatriotes, M. Luc de HEUSCH.

Le groupe belge a présenté au Comité international un projet d'enquête filmée sur les Gestes de l'Homme, dont l'auteur est le cinéaste Henri STORCK ; l'intérêt de cette étude pour la psychologie et pour la sociologie, pour la linguistique, pour l'histoire des religions, et pour tant d'autres disciplines qui s'intéressent à la vie des hommes et des groupes sociaux, était trop évident pour n'être pas reconnu par ce Comité et, après lui, par le Congrès tout entier, qui se sont montrés favorables à sa réalisation et il est à espérer que celle-ci ne tardera pas à être entamée.

Je m'en tiendrai là. Ceux d'entre nous qui ont eu

l'occasion de participer au Congrès de Philadelphie ne l'ont pas regretté, ni pour l'accueil qu'ils y ont reçu, ni pour ce qu'ils y ont appris, ni pour ce qu'ils auront l'occasion d'enseigner utilement aux autres.

Les congrès internationaux des sciences anthropologiques et ethnologiques sont une institution prospère, dont la nécessité est bien établie, et dont la succession doit être assurée par la collaboration de tous les peuples cultivés, pour l'apport qu'ils fournissent à la connaissance de l'homme dans son passé physique et social, dans son présent et dans son avenir. C'est une vérité dont, je n'en doute pas, mes chers confrères, vous êtes tous pénétrés.

19 novembre 1956.

Jean Ghilain. — Congo 1956.

J'ai entrepris de résumer les impressions recueillies au cours de mon voyage récent au Congo — en juillet et août derniers, — pour tâcher de donner en toute objectivité le fruit d'observations faites, non seulement à Léopoldville et dans le Bas-Congo, mais aussi dans l'Équateur, dans les Uele, à Stanleyville, au Kivu, à Usumbura, dans le Maniema, au Kasai, dans le Kwilu et pas uniquement dans les agglomérations extra-coutumières, mais également dans les villages coutumiers, partout, auprès d'Européens de toutes conditions, comme auprès d'autochtones, allant de l'évolué le plus proche du Blanc, jusqu'à l'humble coupeur de bois ou au ramasseur de fruits de l'intérieur.

Je le fais pour tenter de clarifier l'atmosphère embuée par nombre d'avis, basés sur des impressions fugitives d'ordre souvent subjectif.

Je dirai tout de suite, que l'ensemble de mes constatations me conduit à exprimer une confiance raisonnée dans la situation actuelle de notre Congo, comme des Territoires sous tutelle du Ruanda-Urundi. Je ne vois, au surplus, aucune raison valable pour douter de leur évolution.

Beaucoup de gens jouent au prophète. Beaucoup trop de voyageurs n'ont eu que peu de contacts avec les réalités. D'autres manquent de recul, ou plutôt de points de comparaison, entre la situation d'il y a un quart de siècle et celle d'aujourd'hui. Il n'empêche qu'ils croient pouvoir formuler des avis, qui se veulent autorisés, alors qu'ils ne sont qu'une synthèse plus ou moins bonne, d'impressions recueillies au cours de conversations avec

des résidants européens pas toujours objectifs, et plus rarement avec des autochtones parlant français, qui ne traduisent pas l'opinion de la majorité de leurs frères de race.

Je ne parlerai pas du *leitmotiv* qui encombre souvent nombre de ces avis et qui consiste à regretter qu'on ait transporté en Afrique « nos discussions » pour ne pas dire nos querelles métropolitaines.

Je crois avoir donné mon sentiment avec assez de netteté à ce sujet lors de mon intervention du 20 février dernier au sein de cette assemblée ⁽¹⁾.

Il me paraît, en effet, indispensable que nous ne fassions pas l'autruche, ni que nous ne méconnaissions un fait d'observation évident, à savoir : que toute l'Afrique s'éveille plus ou moins, du Nord au Sud comme de l'Ouest à l'Est ; que les facilités des moyens de communications, se développant grâce à l'avion, à la T. S. F., pour ne pas parler des journaux, permettent aux nouvelles du monde entier de pénétrer jusque dans les moindres villages de brousse, par le truchement des procédés d'information des autochtones (tams-tams, gongs, cornes, etc.), accélérées encore par l'extension rapide de notre réseau routier et la diffusion des transports automobiles.

Au surplus, il ne faut pas répéter que le nombre d'indigènes sachant lire et écrire, qui sont capables de comprendre toute littérature qui leur tombe sous la main, augmente sans cesse, que leur esprit critique s'aiguisé par l'enseignement et notamment par l'étude de l'histoire, qui doit comprendre, pour être complète, la signification de la Déclaration américaine des Droits de l'homme de 1776, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et, plus près de nous, l'exposé de la philosophie politique du président WILSON, pro-

(1) *Bulletin des Séances*, Tome II, fasc. 2, 1956, p. 188.

clamant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'explication de l'article 73 de la Charte de San Francisco, et le commentaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948.

Au reste, les regrets du passé sont vains. Il convient, selon nous, pour être constructif, d'analyser la situation présente et de regarder devant soi.

Un fait est certain. Au regard du large bien-être de la population immigrée, c'est-à-dire des hommes de race blanche vivant dans les territoires que nous administrons, en Afrique, soit les quelque 90.000 Européens du Congo belge et les 6.000 non-indigènes du Ruanda-Urundi, il y a une masse d'environ 16 millions de Noirs dont la plupart disposent de moyens de subsistance à peine suffisants et trop souvent précaires.

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce propos, qu'il résulte d'informations données par le *Bulletin* de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, que le revenu annuel moyen de la population indigène de notre Colonie est de 1640 francs, ce qui fait pour une famille indigène un revenu global de l'ordre de 6.500 francs par an (évaluations relatives à l'année 1954).

Sans doute m'objectera-t-on que de telles moyennes n'ont guère de valeur. J'en conviens. J'ajouterai que, dans le Bas-Congo, certains évolués disposent de revenus mensuels de 10 à 14.000 francs ; mais on m'accordera que des situations de l'espèce sont l'exception et que, dans l'ensemble, il est permis d'opposer à l'opulence de la grosse majorité des Européens le degré de bien-être beaucoup moindre de la presque totalité des populations autochtones.

Même dans les agglomérations extra-coutumières telles que Léopoldville où l'on peut dire que les indigènes sont parmi les mieux lotis, une comparaison, même sommaire, entre leur confort, l'intérieur de leurs habitations, de

leurs magasins, de leurs ateliers, de leurs salles de réunion et les lieux similaires de la cité européenne, doit conduire tout observateur impartial à des conclusions sévères.

Trop d'Européens continuent à penser qu'un tel écart va de soi, mais, de plus en plus, les jeunes hommes noirs arrivés à un degré d'instruction équivalent à notre enseignement moyen, technique ou professionnel, font des comparaisons et en souffrent.

Il suffit de lire ce qu'ils écrivent parfois dans les quotidiens locaux, voire dans *La Voix du Congolais*, pour réaliser combien est lourd, chez beaucoup d'entre eux, le degré d'amertume qu'ils en ressentent et qui n'est rien d'autre qu'un aspect du complexe d'infériorité que certains sociologues appellent le complexe du sous-développement.

Ce malaise est entretenu par l'attitude de trop d'Européens qui connaissent mal l'indigène ou qui le méconnaissent systématiquement, qui n'ont jamais songé, ne fût-ce qu'un instant, à éviter les petits froissements d'amour propre et les vexations dont on les abreuve trop souvent. Bien plus, je n'hésite pas à dire que, pour certains Européens, le privilège qu'ils s'arrogent ainsi constitue la marque essentielle de ce qu'ils croient être leur supériorité vis-à-vis du Noir, alors qu'ils devraient songer davantage à justifier cette supériorité par un autre critère que la couleur de leur peau, qui, faut-il le rappeler, ne prouve rien.

* * *

Ceci étant, il convient de faire une distinction très nette entre l'opinion des milieux indigènes que l'on peut recueillir dans certaines grandes agglomérations extracoutumières telles que Léopoldville, et l'opinion des indigènes des campagnes.

Bien plus, je dirai qu'on doit faire le partage parmi

les extra-coutumiers, entre l'opinion des Noirs habitant Léopoldville ou les agglomérations de la région des cascades, telles que Matadi, Thysville, voire Boma et celle des Noirs habitant des agglomérations de l'intérieur, telles que Coquilhatville, Stanleyville, Bukavu, Lulua-bourg, etc.

Notons en passant que dans nombre de ces localités, comme dans certains camps de travailleurs des grandes entreprises commerciales ou industrielles, il existe des postes de réception radiophoniques chez les autochtones qui ont accoutumé d'écouter régulièrement, non pas seulement Léopoldville, mais aussi certains postes étrangers.

A Léopoldville, cité indigène où vivent environ 350.000 habitants, dont quelque 120.000 hommes en état de travailler et 18.000 chômeurs, nous trouvons une floraison d'entreprises indépendantes d'autochtones dont nous avons déjà abondamment parlé, ici et ailleurs, un grand nombre de clercs et d'ouvriers qualifiés assez expérimentés et immédiatement à portée, la première Université du Congo.

A Léopoldville aussi il y a des associations post-scolaires ou d'éducation sociale, voire des groupements parapolitiques pour autochtones, assez actifs. A Léopoldville encore, l'agglomération extra-coutumière subit l'influence du brassage d'idées de la rive droite du Pool où les Noirs ont conquis des droits politiques que n'ont pas encore leurs camarades de la rive gauche.

Toute autre est, à de nombreux égards, la situation dans les autres agglomérations extra-coutumières du Congo belge, d'une part, dans les campagnes et les milieux coutumiers d'autre part.

On aurait tort de croire que l'état d'esprit des autochtones quelque peu impatientes de Léopoldville est le même que celui de leurs congénères de l'intérieur, où l'on n'entend guère parler des remous de la capitale ni,

encore moins dans les campagnes, où les seuls changements perceptibles sont une utilisation plus large des transports automobiles et un certain progrès dans l'habitation.

A cet égard il faut rappeler, une fois de plus, qu'il n'y a pas qu'un Congo, mais bien des régions très différentes, c'est-à-dire des Congo.

On peut donc conclure, selon moi, que ce que nous appellerons la mousse léopoldvillienne ne représente pas l'état d'esprit de la grande majorité de la population indigène de notre Colonie ni du Ruanda-Urundi.

* * *

Doit-on s'étonner, au surplus, que naissent peu à peu chez les Noirs qui se sont instruits à notre contact, une prise de conscience de leurs responsabilités et un désir de participer plus largement à la direction économique et politique de leur pays ? Cet éveil de la personnalité des autochtones qui veulent faire entendre leur voix dans le concert des directives qu'on propose au groupe social auquel ils appartiennent, est d'observation générale chez les peuples colonisés arrivés à un certain stade de leur développement. C'est là une manifestation analogue à celle de l'adolescent qui peu ou prou exprime l'impatience qui le pousse à se dégager de la tutelle des parents.

Les quelques déclarations tapageuses que nous avons entendues depuis juin dernier ne doivent, à cet égard, pas faire illusion. Elles sont l'expression d'une certaine impatience chez une minorité de jeunes hommes plus ou moins instruits qui extériorisent par là, avec la fougue impulsive de l'inexpérience, bien plus des aspirations longtemps refoulées qu'un besoin réel d'action coordonnée.

Naissance d'un nationalisme ?

Peut-être. — Mais d'un nationalisme larvé, le plus

souvent à l'échelon de groupements relativement peu nombreux et limités, soit à des aspirations plus ou moins confuses vers une plus large participation à la direction effective du pays, soit à des déclarations de principe plus spectaculaires que raisonnables.

Ce qui est exact, me semble-t-il, c'est que les Noirs tendent à rejeter l'arbitraire et l'autoritarisme souvent exagéré de l'Européen. Ils veulent comprendre le pourquoi et ils aiment à être entendus et écoutés.

Quoi qu'il en soit, il me paraît qu'on ne peut plus leur refuser ce à quoi ils ont largement droit, et non pas seulement des égards, de la considération et du respect humain, mais aussi les fonctions auxquelles ils peuvent légitimement prétendre dans l'administration comme dans l'économie, parfois et plus souvent qu'on ne le pense, concurremment avec des Européens.

Ici se place un danger qu'on n'a pas assez souligné et qui se manifeste de plus en plus : il vise l'hostilité de ce qu'on pourrait appeler le « *petit Blanc* » qui se sent menacé dans ce qu'il considérait jusqu'alors comme son fief. Il est inutile d'évoquer, à cet égard, ce qu'un tel état d'esprit a produit comme réactions d'ordre psychologique, social et même politique, dans certains pays voisins de notre Colonie.

La concurrence qui petit à petit s'organise entre Noirs évolués et plusieurs catégories d'Européens se remarque, non pas seulement dans les administrations publiques et les entreprises privées, mais aussi dans le domaine économique où la compétition entre certaines entreprises d'indigènes et des firmes de colons blancs a déjà pris une forme assez aiguë. Dans le premier cas, je veux parler du problème des appointements et salaires des autochtones, qui entrent dans les échelons hiérarchiques jusqu'ici réservés aux seuls Européens. Dans le second cas, je vise les remous qu'ont provoqués dans diverses régions du Congo le développement des planta-

tions arbustives de certains Noirs et le fonctionnement des coopératives indigènes de production ou de transformation de matières premières d'origine agricole. La sagesse commande, dans ce domaine, que l'on se montre extrêmement prudent et que l'autorité prenne des mesures pour éviter les heurts qui pourraient naître d'une résistance d'assez mauvais goût, de la part des intérêts européens, à une évolution normale, en soi sympathique et souhaitable, par ailleurs inéluctable de nos pupilles indigènes.

On l'a dit et répété, mais il n'est pas inutile d'insister encore une fois à ce sujet auprès de l'opinion européenne consciente : les déclarations de principe qui, depuis la Conférence géographique de Bruxelles, en 1876, ont inspiré la loi organique de l'État Indépendant du Congo, notre Charte coloniale, et jusqu'à la Charte de San Francisco, ont proclamé à la face du monde et vis-à-vis de nos pupilles autochtones que nous voulons rapprocher de nous les indigènes en les civilisant, en leur donnant du bien-être, en améliorant leurs conditions matérielles et morales de vie et, comme le stipule l'article 73 de la Charte de San Francisco, en développant

« ...leurs capacités de s'administrer eux-mêmes, compte tenu de leurs aspirations politiques, en les aidant à développer progressivement leurs libres institutions dans une mesure compatible avec leurs conditions particulières et leur degré de développement ».

Nous ne pouvons, ni laisser protester de telles promesses, ni donner l'impression que nous voulons tarder à les honorer.

En résumé, qu'avons-nous décelé dans les revendications des Noirs de notre Congo ?

A côté de revendications d'ordre politique, généralement assez vagues et, selon moi, bien anodines, un désir ardent de voir améliorer leurs conditions matérielles de vie, c'est-à-dire, chez les salariés, leurs rémunérations

et leurs habitations, chez les artisans et les commerçants, leurs capacités de production ou de faire du commerce, chez tous, un désir d'assistance plus large de la part de l'Européen, sous la forme de plus d'écoles, d'un enseignement mieux adapté à leurs besoins, d'un enseignement professionnel mieux compris, d'un enseignement supérieur, de conseils techniques et d'un meilleur appareil de crédit.

Le discours prononcé à l'Assemblée générale de l'Association des Classes moyennes congolaises à Léopoldville le 1^{er} novembre courant, par son président, M. NENDAKA, confirme cette assertion.

Ces aspirations et ces demandes ne constituent-elles pas, de la part de nos indigènes, une marque de confiance dans leurs tuteurs européens dont ils ont encore tant besoin ? Ne prouvent-elles pas qu'ils se rendent compte que la pire chose qui pourrait leur arriver serait que ces mêmes tuteurs ne se lassent de leur action ? En d'autres termes, et la lecture de la *Voix du Congolais* le montre bien, ils savent, et les meilleurs d'entre eux le disent, que si la tutelle des Européens leur échappait, ils retomberaient dans le marécage des misères d'où nous les avons sortis il y a trois quarts de siècle.

C'est en cela que réside, non seulement la raison de la notation optimiste que j'ai donnée au début de cet exposé, mais aussi la conviction qui est mienne, que nous devons continuer notre action dans le sens que nous lui avons imprimé, surtout depuis le Gouvernement de M. RYCKMANS, c'est-à-dire, dans un sens aussi compréhensif que possible des aspirations des Noirs et qui reste imprégné d'un amour largement humain.

Devons-nous, de la sorte, espérer gagner la reconnaissance des indigènes ? Je crois qu'on se ferait des illusions si l'on caressait un tel espoir. La reconnaissance, entre les individus, n'est pas monnaie courante ; elle l'est moins encore entre nations, et elle s'observe rarement entre

colonies et métropoles, et même, entre colonies émancipées et anciennes métropoles.

Mais à défaut de reconnaissance, nous pouvons espérer obtenir, de la part de l'élite indigène, la conscience que tout en ménageant nos intérêts, nous avons servi les leurs, comme le reconnaît implicitement le Pandit NEHRU, pour ce qui est de la Grande-Bretagne, dans son admirable livre *Ma Vie et mes prisons*.

* * *

Dans l'immédiat et dans le proche avenir, nous savons bien que nous devons, de bon gré ou non, améliorer le degré de bien-être des populations autochtones coutumières comme extra-coutumières, par une augmentation des salaires chez les travailleurs au service de l'économie européenne et par une judicieuse promotion de l'économie indigène.

Pour l'industrie et pour l'économie européenne en général, cette pression des faits va conduire à la nécessité inéluctable de réduire les effectifs de travailleurs indigènes. L'organisation scientifique du travail, et déjà, dans une certaine mesure, l'automatisation, seront les résultats de l'augmentation du prix de revient du salarié noir.

Il serait vain de s'en plaindre comme certains le font, et puéril d'en déduire que l'avenir en sera compromis. En effet, ce processus d'évolution est inéluctable. On l'a observé dans tous les pays en voie d'industrialisation avant qu'on ne puisse le constater dans notre Colonie. Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, dans ce milieu, de rappeler, à ce sujet, l'exemple de l'Amérique du Nord. Ce phénomène est une des manifestations du progrès économique et social. Il faut l'aborder avec calme et résolution.

Un peu partout, dans les prochains mois et dans les prochaines années, l'augmentation du prix de revient

de la main-d'œuvre autochtone va contraindre les entreprises industrielles, commerciales et autres, à adopter les procédés capables d'augmenter le rendement de leurs travailleurs indigènes et à licencier une partie de leurs effectifs actuels.

Certaines grosses entreprises, telles que l'OTRACO, poursuivent à cet égard une politique réaliste qui se traduit notamment, par la motorisation progressive de la traction, soit dans les chemins de fer, soit, ce qui est plus important, dans les services fluviaux.

Dans les dix années qui viendront, la plus grande partie de ses remorqueurs et automoteurs, actuellement chauffant au bois, auront été remplacés par des bateaux à moteur à combustion interne.

Les quelque 12.000 coupeurs de bois, échelonnés le long des rivières qu'elle dessert, pourront être utilisés à des travaux plus sains et plus productifs.

Pour un pays tel que le Congo, où la population indigène est peu dense, c'est un bien en soi, car ce phénomène corrigera en partie le gaspillage de main-d'œuvre dont on s'est plaint à juste titre, dans le passé, et que l'on peut encore constater actuellement, dans trop d'endroits.

Cependant, il faut y prendre garde.

Nous avons cité plus haut l'importance du nombre de chômeurs existant dans l'agglomération indigène de Léopoldville. Ce phénomène n'est pas isolé. Dans toutes les agglomérations extra-coutumières, le chômage indigène est un fait. Il apparaît même dans certains villages coutumiers qui essaient de reclasser chez eux des chômeurs qui retournent au pays natal. Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'avant longtemps ce mouvement s'accroîtra. Il va poser aux responsables de notre politique africaine des problèmes nouveaux.

Depuis longtemps, le Congo s'est orienté vers un développement aussi systématique que possible de l'économie

paysanne et agraire. Notre politique des paysannats est, à cet égard, bénéfique et l'étranger la donne parfois en exemple, à juste titre. Nonobstant les critiques intéressées de certains, il convient d'intensifier notre action d'assistance à la paysannerie indigène, en établissant de nouvelles fermes, en promouvant les coopératives de production, en améliorant les sols, en créant, à côté de la paysannerie un artisanat indigène complémentaire, qui devra bénéficier d'une large assistance de notre part.

Parallèlement, toute l'aide et la sollicitude des Européens responsables devra être acquise aux entreprises d'autochtones des centres urbains, qui devront être systématiquement complétés par de grandes banlieues, grosses productrices de vivres pour Blancs et Noirs.

Il faut aussi, et à cet égard nous nous répétons, en nous référant aux conclusions du colloque tenu à Bruxelles, à l'Institut de Sociologie Solvay, en janvier 1956, élargir et assouplir les formes du crédit à l'économie indigène, qui est encore beaucoup trop insuffisant et encombré d'un formalisme et d'une rigidité qui ne s'harmonisent pas avec les besoins auxquels il doit répondre.

Nous voudrions, à cet égard, que l'on réponde plus vite aux aspirations de cette catégorie de Noirs qui nous font confiance et qui sollicitent notre appui. Car on ne réalise pas assez que si nous devons les décevoir, tout comme si nous devons décevoir les évolués et les intellectuels que nous formons en ce moment, nous fournirions des cadres aux mécontentements de demain.

On peut se demander, au surplus, si l'on médite à suffisance que, par notre action, nous avons rapidement et profondément bousculé les habitudes et les coutumes ancestrales dans tous les domaines, même dans le domaine de l'alimentation, dans les milieux coutumiers parfois aussi bien que dans les autres, et que nous n'avons pas toujours comblé à suffisance les lacunes que nous avons ainsi créées.

Un des chercheurs les plus compétents, qui vit dans notre Congo, au contact journalier des réalités, me disait récemment à ce sujet, que certaines carences alimentaires qu'il avait observées dans les campagnes, constituaient une circonstance aggravante de l'endémie tuberculeuse, qui est un mal beaucoup plus grave que nous ne le croyons communément et que cette carence était née de ce que les jeunes filles et jeunes femmes, trop occupées à certaines cultures industrielles, implantées par notre occupation économique, n'avaient plus le temps ni l'occasion d'apprendre à connaître les ressources de la forêt.

Notre devoir, à cet égard, complète ceux que nous venons de souligner, car ils sont, les uns comme les autres, des conséquences de notre action de mise en valeur du pays.

En fin de compte, ce qu'il convient de faire, c'est de prendre conscience, sans préjugé ni parti pris, des réalités avec lesquelles nous sommes confrontés et d'aller à l'homme noir avec confiance et avec un large amour humain en lui faisant voir qu'en cherchant notre intérêt et parce que nous voulons notre intérêt, nous voulons aussi le sien, afin de créer un climat de compréhension réciproque, sans lequel toute l'action que nous avons poursuivie jusqu'à présent risquerait de s'effriter.

Il n'y a, à mon sens, aucune raison de craindre des difficultés particulières, à la condition que nous abordions ces problèmes, en nous dépouillant de tout orgueil, de toute vanité et surtout, de tous les complexes de vaine supériorité, qui, malheureusement, s'observent trop souvent chez les Européens qui vivent dans notre Colonie.

Bruxelles, le 19 novembre 1956.

A. Moeller de Laddersous. — Intervention dans l'échange de vues qui a suivi la communication de M. J. Ghilain, intitulée : « Congo 1956 ».

Si je prends la parole à la suite de la très intéressante et vivante communication de notre collègue M. J. GHILAIN, c'est que je m'y crois autorisé par le fait que j'ai aussi vu le Congo 1956 et que j'ai pu comparer les conditions actuelles, non pas nécessairement avec celles que j'ai connues, non il y a un quart de siècle, mais voici 43 ans, lors de mon premier débarquement à la Colonie, mais aussi avec mes observations de 1955, 1954, 1952, 1950, 1948 et 1941-1943.

M. J. GHILAIN a eu raison de dire que les échos qui nous parviennent au sujet du « malaise » congolais nous sont généralement apportés par des voyageurs sans grande expérience de la colonie, qui forment leurs impressions à la suite de conversations avec les milieux européens, exceptionnellement avec les milieux des évolués, dans les grands centres et particulièrement à Léopoldville.

A l'occasion de mon dernier voyage au Congo, j'ai passé dix jours en brousse au Maniema, je m'y suis entretenu avec les résidents, notamment avec les fonctionnaires, anciens et nouveaux, avec les indigènes, et je dois souligner que j'ai trouvé les populations exactement dans les mêmes dispositions que je leur ai toujours connues, toujours aussi accueillantes, bref, comme je les avais trouvées dans la même région, quatre ans auparavant.

A une restriction près : le développement de l'Islamisme, qu'il m'a été donné de tâter physiquement en quelque sorte.

Entre Namoya et Kasongo, et plus particulièrement

dans la seconde partie du trajet, j'ai été frappé de voir de grands rassemblements d'indigènes en tenue de fête. J'ai répondu naturellement aux salutations que m'adressaient certains d'entre eux, ce qui fit boule de neige et je suis arrivé à Kasongo dans un torrent d'acclamations. M'étant enquis de la raison de ces rassemblements, il m'a été répondu que c'était la *fête du mouton*, c'est-à-dire le nouvel an musulman.

Je crains bien que par mon comportement au cours de ce trajet, j'ai fait figure de propagandiste, de *fellow traveller* en faveur de l'Islam.

Ayant eu l'occasion de faire le point de la situation, il m'a fallu constater le progrès considérable de l'Islam et de la confrérie musulmane au cours des toutes dernières années, sous l'influence d'une propagande importée de l'Est.

C'est ainsi que la chefferie de Nonda est complètement gagnée à l'Islam, celle des Bakwanga est contaminée pour 80 %, etc. La ligne de démarcation actuelle est la frontière Warega, ceux-ci paraissant imperméables à cette propagande.

Or, pour nous, l'Islam en ce moment signifie xénophobie et impérialisme musulman.

Là où je ne partage pas l'optimisme de notre collègue J. GHILAIN, c'est lorsqu'il minimise les effets de l'introduction au Congo de nos discussions et de nos querelles métropolitaines.

Sans doute, le Congo ne peut être soustrait aux grands courants d'opinions qui traversent le monde. Il ne peut être question d'empêcher les indigènes d'avoir accès à la déclaration des droits de l'homme, à la déclaration de San Francisco, etc. Ils ont pu d'ailleurs puiser dans l'Évangile d'autres enseignements sur l'égalité des hommes et le respect de la personne humaine. Mais lorsqu'on dit que les Belges, étant partagés en partis

politiques, il est fatal que cette division se trouve au Congo, je ne puis accepter cette fatalité.

Que le Congo puisse vivre à l'écart de la politique a été suffisamment démontré dans le passé. J'en appelle au témoignage de mes anciens collègues et de tous ceux qui ont travaillé au Congo avant la guerre. C'est pousser un peu loin la fiction du Congo, dixième province de la Belgique, que de poser un principe que le Congo doit connaître les mêmes luttes partisans que n'importe laquelle de nos provinces belges.

S'il m'est permis ici de faire une digression, j'étends ma réprobation aussi bien aux querelles linguistiques, et je déplore qu'il soit, par exemple, question de créer deux académies de sciences coloniales, une française et une flamande, par une trompeuse assimilation avec ce qui s'est passé en Belgique.

Il est naturel qu'il y ait en Belgique une académie de littérature et de langue françaises et une académie de littérature et de langue néerlandaises. Il est moins naturel qu'il y ait deux académies de médecine, mais cela peut encore se comprendre à raison de la division de la Belgique en deux communautés de langue différente. Cette situation n'est pas celle du Congo et il me paraît absurde de vouloir discuter dans deux cercles différents des problèmes qui intéressent l'un et l'autre.

Nous publions de nombreux mémoires en langue néerlandaise, rien n'empêche qu'au sein de nos séances on prenne plus souvent la parole en néerlandais. Ma conception du bilinguisme est que chacun doit pouvoir parler dans sa langue maternelle, celle qui se prête le mieux à l'expression de ses idées, et qu'il appartient à ses auditeurs de connaître suffisamment la seconde langue pour suivre pareil exposé, avec la faculté d'y répondre éventuellement dans leur langue propre.

Lorsque je déplore l'introduction de la politique au Congo, je ne pense pas uniquement aux autochtones.

mais aussi, dans les circonstances présentes, à la communauté européenne, aux résidents belges et tout particulièrement aux services de l'administration.

J'ai connu l'heureuse époque où les équipes gouvernementales travaillaient sans souci de l'appartenance politique (au sens étroit du mot, en supposant qu'elle existât) ou philosophique des membres du *team*, que chacun gardait pour son for intérieur, sans manifestations qui eussent pu contrarier l'entente indispensable à l'efficacité du travail en commun.

Il n'en est malheureusement pas de même aujourd'hui. De divers points de l'horizon politique nous est parvenu, de la part de visiteurs moins « politisés » que certains de leurs collègues, un cri d'alarme à ce sujet. On voit ici ce qui distingue l'homme d'État du partisan.

On dira que les regrets du passé sont vains. Faut-il pour cela se laisser aller sur une pente où nous avons déjà glissé trop loin et n'est-ce pas le moment de constater, pour l'arrêter, la détérioration certaine qui se remarque dans les relations entre fonctionnaires et d'une manière plus générale entre Belges au Congo ?

Est-ce trop préjuger du bon sens, du sens des responsabilités et de l'esprit national de nos compatriotes, que de croire qu'ils ne pourraient se mettre d'accord sur une politique qui serait poursuivie au Congo sans distinction de partis ?

Passant à un autre sujet, celui de la montée des élites, j'ai été particulièrement frappé, en visitant l'Université de Léopoldville-Lovanium, par l'absence totale de barre de couleur.

Les étudiants européens et autochtones partagent le même genre de vie. Aucune différence entre leurs chambrettes, et celles-ci sont intimement mêlées. Ils partagent les mêmes repas avec la différence que les autochtones aiment les viandes bien cuites, tandis que les Européens préfèrent la viande *underdone*, ce qui tendrait à démontrer

que le goût de la viande crue serait un indice de civilisation...

J'ai vu les pédagogies destinées aux étudiantes, on n'y trouve pas encore des jeunes filles indigènes, mais lorsque celles-ci iront à l'Université, elles suivront le sort de leurs camarades européennes.

Je me permettrai ici encore une digression. Il a été question dans notre section, et il y a eu à ce sujet des discussions parfois assez vives, de l'opportunité d'instituer dans les Universités congolaises l'enseignement du droit. Jusqu'à présent, à Lovanium, les étudiants ont été informés que les diplômes des universités congolaises devaient être mis sur un pied d'équivalence absolue avec les diplômes belges, et par conséquent que le diplôme de docteur en droit réclamait les humanités gréco-latines. Eh bien, j'ai constaté, à Lovanium, la présence pendant les vacances de cinq jeunes congolais qui faisaient du grec à raison de cinq heures par jour avec l'intention de présenter à la rentrée un examen les mettant sur le pied des humanités gréco-latines (dont il est d'ailleurs question d'abandonner l'obligation en Belgique).

Je ne suis pas sûr que leur zèle soit inspiré uniquement par le désir de fournir des recrues aux tribunaux indigènes, une des raisons que l'on a invoquée pour la formation des docteurs en droit...

Quoi qu'il en soit, pareil effort mérite d'être pris en considération. Comme il est d'ailleurs évident qu'il faudra placer les jeunes congolais sortant des universités congolaises au même niveau, moral et matériel, que leurs collègues européens.

Pour en revenir au « malaise » dont il a été question, ce qu'il faut regretter c'est la prétention et l'absence du sens des responsabilités, chez ceux que l'on peut appeler les apprentis sorciers et les soldats de la onzième heure.

On a dit, de manière péremptoire, que l'échéance de

l'accès au Congo à l'indépendance devait être fixée à trente ans. Pourquoi trente ans ?

Ceci a conduit au manifeste de *Conscience Africaine*, et ensuite, car la surenchère est inévitable dans ce domaine, au manifeste de l'Abako, par lequel nous avons appris que cet accès à l'indépendance n'est pas pour dans trente ans, mais pour aujourd'hui, que dès à présent les évolués (et cela sans attendre les universitaires dont la concurrence paraît inspirer une certaine appréhension) sont capables de reprendre les fonctions exercées par le gouverneur général, les gouverneurs de province, les commissaires de district, les administrateurs territoriaux, les directeurs de l'Union Minière, de la Forminière, de Kilo-Moto, etc., toutes entreprises dont les œuvres sociales ne constitueraient d'ailleurs que des musées pour y promener les touristes.

Et l'on déplore que les Congolais n'aient pas été convoqués au Congrès de Berlin. Où étaient les Congolais, qu'était « le Congo » en 1885 ? C'est vraiment pousser loin au-delà de la frontière du ridicule, et nos évolués devraient être mieux conseillés.

Il faut regretter enfin le défaitisme, le masochisme, à la faveur desquels se sont développés le « malaise » évoqué ici. C'est ainsi que l'on voit nos compatriotes et jusqu'aux coloniaux reprendre et appliquer à leur propre action l'épithète de « colonialisme » dont on se sert à l'extérieur pour leur condamnation et leur démoralisation.

Colonialisme, ce terme emprunté au jargon marxiste, a été exploité par les descendants des *colonisateurs* des deux Amériques, et aussi d'une manière outreucidante, par les *colonisateurs* de l'Europe orientale et de l'Asie.

C'est ainsi que l'on constate une espèce de reniement chez ceux qui devraient être fiers d'avoir fait au Congo de la *colonisation*.

La colonisation, phénomène historique qui est à l'ori-

gine du développement de la civilisation à travers le monde.

A l'occasion récente d'une réception que le Gouvernement italien avait offerte aux membres d'un Institut Africain, j'ai eu l'occasion de rappeler que dans l'histoire, Rome avait donné un exemple éclatant de ce que peut faire la colonisation. J'ajoutais que nous, les barbares, soumis à plusieurs siècles de colonisation romaine, ne lui en avons pas gardé rancune (chose singulière et sans exemple à présent), car nous savons que Rome nous a apporté, avec le christianisme et avec les conquêtes de la civilisation hellénique, la langue, les lettres et les arts, le droit et les institutions, le commerce et les routes.

Et puisque j'ai parlé de masochisme, qu'il me soit permis de reprendre ici une confidence que j'ai faite dans un autre milieu de coloniaux, et dont j'ai retrouvé un écho récent dans une revue coloniale. Ce n'est pas que je veuille revendiquer un droit d'auteur, car il s'agit ici de quelque chose que l'on n'invente pas, mais dont je garantis l'authenticité et dont est responsable uniquement mon subconscient, préoccupé sans doute par les problèmes dont je viens de vous entretenir.

J'ai rêvé que j'assistais à Léopoldville à l'inauguration solennelle d'un nouveau monument, et lorsque tombait le voile qui le recouvrait, on y lisait l'inscription suivante :
« *A nos fautes* »...

19 novembre 1956.

M. Walraet. — Présentation de la « Bibliographie du Katanga. Fascicule II (1900-1924) ».

Le travail que j'ai l'honneur de présenter à la Classe est la suite de la *Bibliographie du Katanga, Fascicule I (1824-1899)*, publiée par notre Compagnie en 1954.

Alors que le premier fascicule comportait 1.246 notices, le deuxième en compte 2.168, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe au remarquable développement économique et social du Katanga au cours du premier quart du XX^e siècle.

Je me suis inspiré, comme auparavant, des grandes divisions de la classification décimale universelle, sans aller toutefois jusqu'à la décimalisation des matières. L'aire géographique de mon travail s'étend non seulement aux limites actuelles de la Province du Katanga, mais encore à la partie sud-orientale de la Province du Kasai comprise dans le domaine du Comité Spécial du Katanga.

Le fascicule comporte les divisions suivantes :

CHAPITRE I. — *Généralités* (151 notices).

Section 1. — Bibliographie et bibliothéconomie.

Section 2. — Varia.

Section 3. — Sociétés — Collectivités.

Section 4. — Journaux et périodiques.

CHAPITRE II. — *Les Missions* (327 notices).

Section 1. — Les Missions catholiques.

Section 2. — Les Missions protestantes.

CHAPITRE III. — *Sciences sociales* (362 notices).

Section 1. — Démographie.

Section 2. — Vie économique — Généralités.

- Section 3. — Travail et main-d'œuvre.
- Section 4. — Commerce.
- Section 5. — Colonisation.
- Section 6. — Droit et Administration.
- Section 7. — Assistance et enseignement.
- Section 8. — Anthropologie et ethnographie.

CHAPITRE IV. — *Linguistique* (13 notices).

CHAPITRE V. — *Sciences pures* (634 notices).

- Section 1. — Géodésie et cartographie.
- Section 2. — Géomorphologie.
- Section 3. — Météorologie et climatologie.
- Section 4. — Géologie générale.
- Section 5. — Géologie économique et minéralogie.
- Section 6. — Paléontologie.
- Section 7. — Flore.
- Section 8. — Faune.

CHAPITRE VI. — *Sciences appliquées* (346 notices).

- Section 1. — Médecine et hygiène.
- Section 2. — Hydraulique.
- Section 3. — Agriculture.
- Section 4. — Sylviculture.
- Section 5. — Élevage.
- Section 6. — Chasse et pêche.
- Section 7. — Transports — Chemins de fer.
- Section 8. — Transports — Divers.
- Section 9. — Industries.

CHAPITRE VII. — *Beaux-Arts et littérature* (7 notices).

CHAPITRE VIII. — *Géographie et Voyages* (185 notices).

- Section 1. — Explorations, récits de voyages.
- Section 2. — Géographie urbaine.
- Section 3. — Cartes, croquis, itinéraires.

CHAPITRE IX. — *Biographies et histoire* (143 notices).

- Section 1. — Biographies.
- Section 2. — Histoire.

L'importance relative des sections traduit assez fidèlement la hiérarchie des tâches avec lesquelles étaient confrontés nos compatriotes en Afrique centrale. Elle reflète en outre l'intérêt qu'hommes de science et chercheurs portèrent, dans le premier quart du XX^e siècle, aux multiples aspects de l'œuvre belge au Katanga.

La place éminente occupée par les *Sciences*, sciences pures, les sciences appliquées et les sciences sociales s'explique aisément si l'on évoque les innombrables problèmes scientifiques, techniques, économiques, administratifs et sociaux qu'a posés la mise en valeur du territoire katangais.

Le chapitre réservé aux *Missions* a conservé relativement le même rang que dans le fascicule I, mais avec un nombre de notices quasi quadruplé. En effet, alors que jusqu'en 1900, seuls les Pères Blancs exerçaient leur apostolat au Katanga, d'autres ordres religieux s'y établirent de 1907 à 1922, à savoir les Pères du Saint-Esprit, les Bénédictins, les Salésiens de Don Bosco et les Franciscains.

Le chapitre *Biographies et Histoire*, qui figurait en troisième position dans le précédent fascicule, a reculé au septième rang. Là encore rien qui doive nous étonner. La campagne arabe est achevée et les opérations contre les révoltés sont pratiquement terminées.

La section *Linguistique* est représentée par 13 notices, alors qu'elle n'en comptait que 8 dans le précédent fascicule. Une nouvelle section *Beaux-Arts et Littérature* montre que si l'âge de la technique est né, celui de l'exotisme africain commence à se manifester dans la pensée et les œuvres de nos artistes et écrivains.

Le présent fascicule, comme le précédent, ne mentionne qu'exceptionnellement les articles de quotidiens. Quant aux actes législatifs et réglementaires, seules ont été signalées les références de textes relatifs à la création de sociétés et collectivités dont l'activité s'est exercée au Katanga de 1900 à 1924.

Deux indices terminent le volume : l'index onomastique des deux premiers fascicules et l'index chronologique du second.

Une carte, placée en tête du fascicule, permet de retrouver les principaux toponymes cités dans l'ouvrage.

19 novembre 1956.

E. Boelaert. — Présentation d'une étude du R. P. M. Storme, intitulée : « Rapports du Père Planque, de M^{gr} Lavigerie et de M^{gr} Comboni sur l'Association Internationale Africaine ».

Le manuscrit que j'ai l'honneur de présenter ici comporte 155 feuilles dactylographiées avec une carte hors-texte. L'auteur, docteur en missiologie et professeur au scholasticat de Scheut à Katoka-Luluabourg, nous est déjà connu par deux Mémoires, l'un sur *Ngankabe, prétendue reine des Baboma*, l'autre : *Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de 19^e eeuw* ; les deux furent édités par l'Académie et favorablement accueillis par la critique.

Les textes qui nous sont présentés ici avec notes et commentaires du R.P. STORME, peuvent être considérés comme une série d'annexes à son grand mémoire et peuvent avantageusement être mis à la disposition non seulement de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des missions africaines, mais aussi de tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Association Internationale Africaine et des débuts de notre œuvre coloniale belge.

La Sacrée Congrégation de la Propagande demande au R.P. PLANQUE, supérieur général des Missions africaines de Lyon, de lui présenter un rapport sur la possibilité d'ériger des missions dans le Centre Africain qui va s'ouvrir au monde occidental. Le R. P. y répond par son rapport du 7 mai 1877. Il donne un résumé des dernières explorations, émet un avis favorable à l'A. I. A. et demande pour sa Congrégation la faveur de pouvoir pourvoir aux missions à ériger. Introduction et texte comportent 12 feuilles.

Mais la Sacrée Congrégation demande aussi l'avis de M^{gr} COMBONI, vicaire apostolique de l'Afrique centrale et de M^{gr} LAVIGERIE.

C'est le *Mémoire secret* de M^{gr} LAVIGERIE, daté du 2 janvier 1878, avec l'introduction et les notes du R.P. STORME qui constituent le gros du travail (pp. 13-130).

Dans une première partie, M^{gr} LAVIGERIE examine le but, l'organisation et l'esprit de l'A. I. A., ainsi que les dangers et les avantages que l'Association présente pour les missions catholiques. Dans une seconde partie, il propose à la Congrégation les moyens efficaces à adopter pour l'évangélisation de ce nouveau monde qui s'ouvre.

Le R.P. STORME soumet la première partie du mémoire secret à une critique assez vive. Il va jusqu'à écrire :

« Une lecture attentive du Mémoire révèle des contradictions étranges ou du moins une grande confusion. C'est que l'archevêque réduit ou abandonne ses fausses assertions quand il n'en a plus besoin pour son argumentation, et qu'il va même jusqu'à affirmer le contraire, quand, à l'occasion, il peut en tirer quelque avantage. C'est ainsi que nous sommes forcés encore une fois à conclure que le *Mémoire secret* n'est pas un exposé objectif, mais un écrit tendancieux. C'est le plaidoyer d'un avocat qui défend une cause et qui a recours à des procédés auquel on donne le nom d'artifices. Ces artifices oratoires prouvent certainement l'habileté de l'éloquent archevêque, mais ils sont injustifiables dans un rapport qui constitue la réponse à une demande de renseignements de la part du cardinal-préfet de la Propagande » (p. 30).

M^{gr} GOMBONI, qui avait pourtant des droits à faire valoir, ne semble pas si pressé ; il veut laisser passer les premiers échecs inévitables de l'exploration. Mais il est optimiste :

« Je connais parfaitement et l'œuvre et les bonnes intentions de Sa Majesté le roi des Belges, écrit-il (p. 136), avec lequel j'ai eu, le 1^{er} novembre dernier, un entretien de deux heures, et je suis et serai toujours en correspondance intime avec lui. Je connais presque tous les Comités Internationaux qui se sont fondés dans les capitales d'Europe et d'Amérique, parce que leurs présidents respectifs se font un plaisir d'entrer en relation avec moi... etc. »

Mais il ne m'appartient pas de juger les auteurs des rapports ni leurs idées. Le peu que je viens d'en dire suffira, j'espère, à en montrer tout l'intérêt. Les critiques pourront peut-être discuter quelques observations du R.P. STORME, mais il a réussi, certainement, à mettre les rapports communiqués dans un cadre qui les rend plus accessibles au public. Je serais heureux de voir notre Classe accepter le manuscrit pour édition dans ses Mémoires.

Borgerhout, le 8 novembre 1956.

**G. Hulstaert et E. Boelaert. — Présentation d'une étude
du Dr E. Müller, intitulée : « Le droit de propriété des
Môngo-Bokote ».**

En vue d'une traduction et d'une publication éventuelles, le Dr MULLER nous prie de vous présenter un travail de 54 feuilles dactylographiées : *Das Eigentumsrecht der Môngo-Bokote*.

De 1951 à 1954, l'auteur a été assistant de M^{lle} E. SULZMANN dans la *Mainzer Kongo-Expedition*. En 1955, il a été promu docteur à la faculté de philosophie de l'Université de Mayence avec sa thèse : *Das Fürstentum bei den Südwest-Môngo*.

Ayant eu des contacts réguliers avec l'auteur, pendant son long séjour à l'Équateur, nous étions convaincus d'avance de sa valeur scientifique et de son esprit critique. Le présent travail ne peut que nous confirmer ces qualités. En trois chapitres fondamentaux il traite successivement :

- a) De la propriété des biens meubles, des biens dotaux et des biens immeubles ;
- b) De l'acquisition, de la transmission et de la perte ;
- c) De l'héritage de ces biens.

Un premier mérite de cette étude consiste dans l'approche académique des problèmes posés : celui de la propriété foncière spécialement. Vous savez tous, Messieurs, comment il est important pour l'heureux développement du Congo, et comment la confusion des concepts continue à en empêcher la solution. Avec l'objectivité d'un observateur étranger et consciencieux, le Dr

MÜLLER étudie le problème dans les meilleures sources. Un second mérite, découlant du premier, consiste dans le fait que le travail en cause indique clairement les côtés du problème qui demandent encore à être élucidés.

Certes, Messieurs, nous savons que le problème de la propriété, spécialement celui de la propriété foncière, ne se pose pas de la même manière dans toutes les sociétés congolaises. L'étude du D^r MULLER vient corroborer d'une manière singulière nos propres constatations chez les Nkundo-Mongo :

- 1) Que les autochtones réclament les terres de chasse et de pêche comme « terres indigènes » ;
- 2) Que les circonscriptions indigènes ne sont pas les titulaires des droits fonciers ;
- 3) Que ces terres indigènes constituent un réel droit de propriété.

Aussi conseillons-nous la traduction et la publication du travail présenté.

14 novembre 1956.

**H. Van Leynseele. — Léopold II
et les Philippines en 1898. (*) (1)**

(Note présentée par M. J. Stengers)

La guerre entre les États-Unis et l'Espagne venait de prendre fin.

Elle avait été brève.

C'était le 21 avril 1898, deux mois après la mystérieuse catastrophe du Maine en rade de la Havane, que le président Mac KINLEY avait demandé au Congrès l'autorisation d'employer toutes les forces militaires et navales des États-Unis pour délivrer les insurgés cubains de la domination espagnole.

Il avait semblé tout d'abord que la lutte ne dût point s'étendre en dehors des Antilles.

Bientôt pourtant la nécessité de frapper l'adversaire partout où il apparaissait vulnérable amenait les États-Unis à élargir leur action et les décidait à porter les hostilités aux Philippines.

Là, comme à Cuba, l'Espagne avait au cours des années précédentes rencontré les plus graves difficultés. Si depuis quelques mois elle avait réussi à vaincre l'insurrection qu'ANGUINALDO avait dirigée contre le despotisme des moines, sa victoire avait laissé au cœur des rebelles un âpre désir de vengeance. Tout permettait de croire qu'il suffirait de leur apporter la promesse d'un concours efficace pour que la révolte reprit de plus belle.

Le 1^{er} mai à l'aube, le commodore DEWEY aventurait

(*) Cette note a été établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066).

(1) Les documents inédits que l'auteur utilise dans cette étude sont tirés des Papiers de feu M. Sam WIENER.

sa flotte dans la rade de Manille et par un coup de rare et sûre audace détruisait, à Cavite, les navires de l'amiral MONTOGO.

Dès le lendemain de cet éclatant succès, il liait partie avec ANGUINALDO réfugié à Singapour, et, en attendant que puissent arriver les troupes américaines embarquées en hâte à San Francisco, il fournissait des armes et des munitions à ses partisans. Ses prévisions et ses espoirs ne tardèrent pas à se réaliser : en quelques semaines, les insurgés furent maîtres des Philippines ; seule la ville de Manille et une partie de l'île de Luçon échappèrent à leur contrôle.

En vain, pour essayer de rétablir sa situation, et de l'emporter à Cuba, l'Espagne avait-elle envoyé dans la mer des Antilles ce qui lui restait de forces navales : quatre croiseurs cuirassés et trois contre-torpilleurs, commandés par l'amiral Pasqual CERVERA.

Ayant réussi à arriver dans la baie de Santiago dans les derniers jours de mai, ces navires avaient été immédiatement bloqués.

Les troupes américaines avaient alors investi la ville et, dès le début de juillet, leur pression s'accroissait au point de rendre critique la situation de la garnison encerclée. Il ne restait aux Espagnols qu'un moyen de dénouer l'étreinte de leurs adversaires, qui chaque jour se resserrait : faire sortir leur flotte de la rade, tromper la vigilance des forces navales américaines, et, leur liberté d'action ainsi reprise, s'efforcer d'aller couler les vaisseaux qui, à travers le golfe du Mexique et la mer des Antilles, transportaient les renforts et le ravitaillement américains. CERVERA se décida à courir cette chance suprême. A l'improviste, le 2 juillet, il leva l'ancre et à toute vitesse, essaya de gagner le large en longeant la côte.

Mais le commodore SCHLEY qui dirigeait le blocus avait surpris sa manœuvre. Ses cuirassés et ses torpilleurs

foncèrent sur les navires de CERVERA qui tentaient de s'échapper. Plus rapides qu'eux, ils eurent vite fait de les rejeter vers les récifs qui bordaient l'île et où ils vinrent se briser. Ce qui restait des forces espagnoles fut anéanti.

Quelques jours plus tard, le 17 juillet, Santiago capitulait.

Les hostilités étaient virtuellement terminées. La victoire des États-Unis était complète.

L'Espagne était à bout de force. La guerre n'avait pas seulement consacré la destruction de sa flotte et la défaite de ses armées. Elle avait révélé et l'incapacité de ses chefs militaires et l'incurie profonde de son administration. Trop longtemps trompée, son opinion publique se réveillait. Obéissant au réflexe coutumier des peuples latins, elle se montrait, dans la défaite, plus préoccupée de trouver des responsables qu'acharnée à continuer la lutte.

Le gouvernement espagnol se résolut à la paix.

Les préliminaires en furent signés à Washington le 12 août, moins de quatre mois après la déclaration de guerre.

Le lendemain, 13 août, les troupes américaines s'emparaient de Manille, capitale des Philippines.

L'événement n'était point sans importance ; il était surtout de nature à rendre particulièrement délicates les négociations ultérieures.

En entrant en guerre, les États-Unis, par la voix du Congrès, avaient proclamé n'avoir nulle intention d'exercer une domination quelconque sur Cuba. Ils voulaient, affirmaient-ils, pacifier ce pays et cette pacification réalisée, en remettre le gouvernement à ses habitants.

Qu'en suite de ses revers, l'Espagne fut contrainte à renoncer à tous ses droits de souveraineté sur cette île, c'est ce dont personne ne doutait. Les préliminaires de paix ne lui laissaient d'ailleurs à ce sujet aucune illusion

et les cercles politiques espagnols, étaient dès lors résignés à un sacrifice qui, à tous, apparaissait inéluctable.

Pour les Philippines, au contraire, dont il n'avait point été question dans le programme de guerre tracé par le Congrès américain, la situation se présentait bien différente.

Seuls les hasards et les nécessités de la guerre avaient amené les États-Unis à y diriger leurs forces. Cette initiative n'avait pas d'ailleurs été sans soulever des critiques. Toute une partie de l'opinion publique américaine s'était montrée surprise et même inquiète en voyant les hostilités s'étendre au Pacifique. On l'avait apitoyée sur le sort des révoltés cubains. De bonne foi, elle avait cru que la guerre n'avait d'autre but que leur émancipation. Elle ne comprenait point qu'il fût nécessaire, pour la réaliser, d'aller attaquer l'Espagne dans ses autres possessions. ANGUINALDO et ses partisans ne l'intéressaient point.

Au demeurant, la position des États-Unis aux Philippines manquait de netteté.

En fait, les troupes américaines n'étendaient point leur occupation au-delà des environs immédiats de Manille. C'étaient les insurgés qui étaient les véritables maîtres des îles. S'ils avaient assisté impassibles à la prise de la ville, rien ne permettait de prévoir quelle serait leur attitude dans l'avenir. Rien surtout ne permettait de croire qu'ils s'inclineraient devant les forces américaines le jour où celles-ci tenteraient de conquérir l'archipel.

Déjà au lendemain de la défaite espagnole, les rapports d'ANGUINALDO avec les autorités américaines s'étaient tendus ; une dépêche de Hong-Kong, datée du 23 août 1898, annonçait que plusieurs centaines de rebelles menaçaient d'entrer dans Manille et qu'ils avaient coupé les conduites amenant l'eau à la ville. D'un instant à l'autre des incidents et des complications pouvaient surgir.

En droit, rien ne permettait de soutenir que l'Espagne eut renoncé à sa souveraineté sur les Philippines. L'acte de capitulation de Manille ne portait d'autre signature que celle du général ANGUSTINI, commandant de la place que le gouvernement espagnol avait au préalable privé de ses fonctions de gouverneur. Quant au protocole de paix du 12 août, il était muet quant au sort futur des îles, se bornant à déclarer que les États-Unis occuperaient la baie et le port de Manille en attendant la réalisation du traité qui devrait attribuer le contrôle, la disposition et le gouvernement des Philippines.

En Belgique, un homme, de son dur et clairvoyant regard de bâtisseur d'Empire, avait patiemment suivi ces lointains événements.

Attentif à tout ce qui pouvait servir ses vastes ambitions, LÉOPOLD II avait entrevu la possibilité d'intervenir au moment opportun dans les négociations entre l'Espagne vaincue et les États-Unis vainqueurs.

S'il connaissait la lassitude espagnole, il n'était pas sans savoir que son éclatante victoire avait laissé au peuple américain un arrière-goût d'amertume. Entreprise à la légère, la guerre avait trouvé l'armée des États-Unis mal préparée à sa tâche. Au cours de la rude campagne de Cuba, tous les services militaires s'étaient révélés insuffisants ; des manquements graves avaient été constatés, si graves qu'ils avaient nécessité la nomination d'une commission d'enquête chargée d'indaguer sur la mauvaise organisation du Département de la guerre.

Certes, depuis quelques années une fièvre singulière d'impérialisme travaillait l'opinion publique américaine. Le temps était passé où la mise en valeur du territoire national suffisait à absorber toutes les préoccupations. Cependant, les tendances nouvelles n'avaient pas encore complètement triomphé des anciennes traditions politiques. Beaucoup de bons esprits continuaient à penser que les États-Unis étaient suffisamment vastes et riches

pour pouvoir se passer de conquêtes extérieures, et que la constitution fédérale se prêtait mal aux nécessités de l'administration d'un domaine colonial.

Si lors de la dernière lutte présidentielle, MAC KINLEY et les républicains, partisans d'une politique extérieure audacieuse, avaient obtenu plus de sept millions de voix, les démocrates avec BRYAN, opposés aux idées d'expansion, en avaient recueilli six millions et demi. On pouvait donc supposer que les hommes au pouvoir, à la veille d'une consultation électorale, hésiteraient à courir aux Philippines, une aventure incertaine.

Or, vouloir annexer ce pays, c'était s'exposer à l'hostilité quasi certaine d'ANGUINALDO, c'était accepter le risque d'une nouvelle campagne militaire, difficile en un pays lointain, sous un climat meurtrier, avec une armée régulière peu nombreuse et dont les événements récents avaient montré les faiblesses.

A ces raisons de nature à inciter Washington à la prudence, venaient s'ajouter des considérations internationales qui lui conseillaient de ne pas retarder les négociations de paix par des exigences successives.

Certes, à l'heure de Fachoda, l'Angleterre qu'absorbait sa rivalité avec la France semblait disposée à laisser les États-Unis agir librement.

Mais allait-il en être de même du Japon récemment installé à Formose et qu'une natalité surabondante poussait impérieusement à rechercher des territoires nouveaux ?

Surtout en allait-il être de même de l'Allemagne, tard venue à la politique coloniale et dont l'ambition se révélait tenace et attentive ?

Par un traité signé le 6 mars 1898 et qui lui accordait à la fois une espèce de protectorat sur le Chang Toung et un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans sur les territoires limitrophes de la baie de Kiao Tchéou, elle venait de prendre pied en Chine.

Ce succès l'avait grisée ; elle paraissait décidée à asseoir fermement sa puissance en Extrême-Orient et si possible à l'étendre.

Une main-mise, même indirecte sur les Philippines, observatoire magnifique, point stratégique, d'où l'on domine à la fois le Japon, la Chine, la Malaisie et l'Indo-Chine, semblait pouvoir la tenter.

Déjà sous prétexte de la situation troublée qui régnait alors dans l'archipel, quatre de ses navires étaient venus mouiller dans ses eaux, et l'arrivée de forces nouvelles était annoncée. A Berlin, la presse multipliait les articles où se trouvait soulignée l'importance des relations commerciales avec les Philippines. Tout laissait ainsi supposer qu'au cours des négociations de paix, l'Espagne pourrait compter sur l'appui complaisant du gouvernement impérial. Les agences allaient même jusqu'à annoncer que GUILLAUME II, au retour d'une croisière qu'il faisait en ce moment dans la Méditerranée, rendrait visite à la cour de Madrid.

La tactique préparée était dès lors facile à deviner. L'Allemagne s'efforcerait de sauver la souveraineté espagnole sur les Philippines, puis, en récompense de ses bons offices, s'y ferait octroyer des avantages économiques importants qui bientôt feraient d'elle la véritable maîtresse du pays.

Ces ambitions contradictoires n'étaient point pour déplaire à LÉOPOLD II. C'est sur elles qu'il comptait essentiellement pour réussir dans sa manœuvre diplomatique.

Son plan était simple.

Entre l'Espagne affaiblie financièrement et militairement incapable d'un nouvel effort, mais qui hésitait cependant à sacrifier les derniers débris de son empire colonial, et les États-Unis effrayés tout à la fois par les complications éventuelles d'une guerre de conquête et par l'intervention de rivaux puissants, il serait l'inter-

médiaire dont les bons offices rendent plus aisé un compromis nécessaire.

Sous une forme ou sous une autre, il chercherait à acquérir ainsi une zone d'influence dans les îles contestées.

Chose curieuse, les événements semblaient lui offrir une chance inespérée de réaliser un projet qu'il avait de 1869 à 1875 obstinément, mais inutilement poursuivi ⁽¹⁾, quand cherchant déjà à prendre pied aux Philippines, il s'était, durant plusieurs années, tenu en étroit contact avec des personnalités espagnoles, escomptant toujours qu'à la faveur de la détresse financière du gouvernement de Madrid, il pourrait faire confier à un organisme belge, la mise en valeur des richesses de l'archipel.

Maintenant que la défaite a atténué la susceptibilité castillane, le Roi se croit en état d'aboutir dans sa négociation.

Avec une ardeur nouvelle, en les appropriant à la situation issue de la guerre, il reprend ses anciennes conceptions. Ses visées sur les Philippines complètent d'ailleurs les vastes ambitions de sa politique chinoise. Installé dans l'Archipel, la position qu'il rêve d'occuper en Extrême-Orient, se trouverait singulièrement renforcée.

LÉOPOLD II fut-il encouragé dans ses desseins par l'un des belligérants, et peut-être par les deux ? M. SAM WIENER qui fut l'un des premiers à connaître les intentions du Souverain inclinait à le penser.

L'éminent avocat qu'effrayait l'étendue de l'entreprise avait d'abord tenté d'en détourner le Roi. Il lui avait représenté les difficultés financières qu'impliquait la mise en exploitation de ces îles où tout était à faire ; il avait attiré son attention sur les complications internationales

⁽¹⁾ L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II*, 4^e éd., Paris. Bruxelles, 1935, p. 152. — Voir aussi récemment A. ROEYKENS, *Le dessin africain de Léopold II*, Bruxelles, 1956, pp. 20 et sv. et 224 et sv.

auxquelles la Belgique pourrait éventuellement se trouver exposée. Il s'était heurté à une volonté arrêtée. Rien n'avait pu entamer la résolution royale. Parce que rien n'effrayait son génie, LÉOPOLD II ne croyait rien impossible.

Il persistait à penser qu'entre l'Espagne uniquement préoccupée de sauver sa souveraineté nominale, et les États-Unis qu'il croyait désireux de ne pas assumer de responsabilités directes dans les îles contestées, il y aurait une place utile à prendre.

Ayant eu soin dès le lendemain de la signature des préliminaires de paix de se renseigner minutieusement sur les ressources naturelles du pays qu'il convoitait, le Roi envisage la création d'une compagnie à charte qui pourrait exercer sur l'Archipel, des droits quasi illimités.

Ce qu'il demande à M^e WIENER, c'est tout d'abord, si une puissance possédant la souveraineté sur un territoire peut le faire administrer en fait par une société étrangère et s'il existe des précédents à pareille combinaison.

M. WIENER lui répond affirmativement et lui cite l'exemple du baron OVERBEEK et de M. DENT, qui, en 1877, après avoir conclu un traité avec le Sultan de Bornéo, apportèrent à une compagnie à charte, les droits très étendus qui leur avaient été concédés.

Il signale au Roi qu'il a existé une compagnie des Philippines créée en 1784 pour une durée de vingt-cinq ans en vertu d'un décret du Roi d'Espagne, et qui dut se dissoudre durant les guerres de Napoléon.

Il documente son souverain sur les compagnies à charte en général et plus particulièrement au sujet du bail de cinquante ans que la *British East African Society* a obtenu du Sultan de Zanzibar.

Ainsi éclairé, le Roi charge au début de septembre M. WIENER de se mettre en rapport avec M. Bellamy

STORER, ministre des États-Unis à Bruxelles et le prie, en sa qualité d'administrateur de la Société Générale Africaine, de signaler au diplomate américain l'existence de cet organisme. Par la même occasion, il devra attirer son attention sur le fait que cette société de droit congolais, créée pour une durée illimitée, peut s'intéresser en tous pays, à toutes espèces d'entreprises, ce qui la rendrait particulièrement apte à assumer un rôle important aux Philippines, par exemple en prenant à bail, tout ou partie de l'Archipel.

Cette démarche ne fut point défavorablement reçue. Le ministre des États-Unis savait combien grande était la perplexité de ses concitoyens ballotés entre des projets divers : annexion pure et simple de l'Archipel, occupation limitée à l'île de Luçon, maintien des droits de l'Espagne avec engagement formel de ne céder aucun territoire des îles à une tierce puissance, condominium hispano-américain.

Une intervention identique auprès du ministre d'Espagne, rencontra un accueil plus réservé. Le fait n'était pas pour surprendre.

Le résultat favorable de son premier entretien avec le ministre d'Amérique et la promesse que celui-ci avait faite de l'introduire auprès des membres de la délégation américaine chargés de négocier la paix, poussa M. WIENER en plein accord avec le Roi, à soumettre au diplomate tous les documents relatifs à la Société Générale Africaine et qui pouvaient être de nature à éclairer les dirigeants américains sur les possibilités de cet organisme.

Le ministre promit, lors de son prochain voyage à Paris, de les transmettre confidentiellement aux délégués de son pays.

Il tint parole, et le 15 octobre il était à même de donner à M. WIENER une première impression sur l'attitude des plénipotentiaires américains.

Ceux-ci, tout en ne rejetant pas le principe de la proposition faite, réservaient leur décision.

Les discussions entre les délégations en étaient d'ailleurs encore à la période critique où de part et d'autres on affirme sa thèse avec intransigeance. Mieux valait évidemment attendre, préparer le terrain et revenir à la rescousse à l'heure qui paraîtrait décisive.

Vers la fin octobre, la situation s'était suffisamment éclaircie pour justifier une intervention énergique.

Le Roi se décida alors à agir à la fois à Madrid et à New York.

A Madrid, il apprit qu'au point de vue espagnol, le sort des Philippines était considéré comme désespéré. La puissance des rebelles s'y affermissait de jour en jour, en sorte que, si même les États-Unis venaient à renoncer à leurs projets d'annexion, l'Espagne se trouverait fort embarrassée au cas où elle voudrait exercer encore dans les îles un pouvoir effectif.

Comme les dirigeants espagnols croyaient les États-Unis désireux surtout d'obtenir aux Philippines des avantages d'ordre économique, il leur semblait maintenant que la proposition du Roi fut de nature à satisfaire pareilles ambitions, tout en sauvegardant les droits théoriques de l'Espagne.

D'autre part, le secrétaire d'État HAY, que M. Maurice JOOSTENS, ministre de Belgique à Washington était allé trouver de la part de la Société Générale Africaine, et à qui il avait exposé les possibilités de cette Compagnie, avait promis d'étudier sa proposition et d'en entretenir le président Mac KINLEY.

Encouragé par ces nouvelles, le 6 novembre, le Roi conseillait formellement aux Espagnols de suggérer aux Américains la prise à bail de l'Archipel par une Compagnie neutre.

Après certaines hésitations, le gouvernement espagnol se déclarait prêt à agir en ce sens, mais il avisait le Roi

de ce qu'il ne ferait la proposition demandée, que si la Société Générale Africaine obtenait au préalable des Américains l'assurance officieuse que celle-ci serait au moins partiellement adoptée.

Le 10 au matin, le Roi pria donc M. WIENER d'aller trouver le ministre des États-Unis à Bruxelles afin de lui faire part de ce que les Espagnols estimaient préférable que la Société soumit directement une proposition à la Conférence. Si le ministre ne formulait pas d'objection, M. WIENER avait pour instruction, en sa qualité de vice-président de la Société, d'écrire aussitôt, suivant un projet préparé d'avance, une lettre aux commissaires américains et espagnols. Les pourparlers seraient ainsi officiellement amorcés.

M. WIENER devait en outre se rendre à Paris pour se tenir en contact avec les deux délégations et pour leur proposer que la puissance qui détiendrait finalement la souveraineté des îles déléguât entièrement ses droits à la société, se bornant à garantir celle-ci contre les attaques par mer des insurgés.

C'est la société qui aurait à installer une garnison dans l'île principale et des postes suffisants dans les autres.

M. WIENER partit pour Paris le 11 novembre, après avoir reçu du ministre des États-Unis un mot lui conseillant de n'envoyer ses deux lettres qu'après avoir eu un entretien avec M. DAY, le membre le plus influent de la délégation américaine. A son arrivée, M. WIENER ne put rencontrer l'homme d'État américain qui venait de tomber malade. Leur entrevue, remise plusieurs fois, eut lieu finalement le 14 novembre.

M. DAY répondit que l'intervention de la Société Générale Africaine ne pourrait en aucune manière faciliter les négociations, même en ce qui concernait une partie de l'Archipel. C'était signifier nettement que les États-Unis n'entendaient point ménager la susceptibilité espagnole,

qu'ils n'envisageaient point de partage de souveraineté et étaient décidés à annexer l'Archipel tout entier.

M. WIENER désirant maintenir le contact avec les autorités américaines et dans le secret espoir que la société pourrait tout au moins se voir octroyer des avantages précieux sous la souveraineté des États-Unis, déclara alors au plénipotentiaire américain, que la Société Générale Africaine se tenait à sa disposition pour le cas où dans l'avenir ses services apparaîtraient pouvoir offrir quelque utilité.

Toujours dans la même intention, il exprima le vœu qu'avant leur retour aux États-Unis, les plénipotentiaires américains viennent visiter la Belgique.

Le principe de cette invitation fut accepté.

M. WIENER fit ensuite à M. de VILLA URATIA, plénipotentiaire espagnol, une visite qui, étant donné les circonstances, ne pouvait être que de simple courtoisie.

La raison du brusque revirement américain et du rejet soudain de l'initiative de la Société Générale Africaine se trouvait dans le résultat des élections qui venaient d'avoir lieu aux États-Unis huit jours auparavant, le 8 novembre. Après être resté deux ans au pouvoir, le parti républicain, fait sans précédent, conservait la majorité dans les deux chambres. C'était, pour le président Mac KINLEY, un succès personnel considérable.

Se sentant désormais maître de la situation, plus rien ne l'incite à la prudence qu'il a jusque là observée. Brusquement, il s'est décidé à se faire livrer les Philippines coûte que coûte, quitte à octroyer à l'Espagne une compensation pécuniaire.

C'est, pense-t-il, en maintenant présent à l'esprit du peuple le souvenir de la victoire, en fixant son attention sur un vaste problème extérieur, qu'il réussira le plus facilement à garder cohérente la majorité qui vient d'obtenir son parti ; c'est aussi de cette manière, par une politique de prestige, qu'il espère faire oublier à la nation les

déboires matériels de la guerre de Cuba, et faire cesser les polémiques que ceux-ci continuent à provoquer.

Quand, désormais, les délégués américains réclameront de l'Espagne la cession complète des Philippines, il ne s'agira plus d'une simple manœuvre diplomatique, mais d'une exigence précise devant laquelle celle-ci, le 29 novembre, devra finir par s'incliner.

Dès le lendemain des élections, le ministre de Belgique à Washington avait mis le Roi au courant du revirement complet de l'attitude américaine et de la décision du président Mac KINLEY, de repousser l'offre de la Société Générale Africaine.

Quand le Roi reçut sa missive qui corroborait en tous points le rapport que M. Sam WIENER lui avait fait à son retour de Paris, il avisa celui-ci le 20 novembre, de ce qu'il fallait renoncer au projet de faire concéder à la société, même sous un régime de souveraineté américaine, des droits analogues à ceux d'une compagnie à charte.

Au début de décembre, on apprit à Bruxelles que les délégués américains pressés par le temps, devaient retourner directement à Washington et qu'ils ne pouvaient donner suite à l'invitation qui leur avait été faite de venir en Belgique.

Toutefois, quelques jours plus tard, quand les relations se tendirent gravement entre les Américains et ANGUNALDO, la presse parla à nouveau de la création possible d'une compagnie à charte aux Philippines. L'Indépendance belge publia même un télégramme à ce sujet.

Mais le Roi exactement renseigné, ne renouvela plus sa tentative antérieure. Il savait Mac KINLEY décidé à aller jusqu'au bout et à agir seul désormais. De fait, quand, au début de février 1899, les insurgés se retournèrent contre les Américains et qu'un soulèvement général se produisit, le Président ne chercha pas à trouver un compromis. Il ne songea pas à faire appel à la Société

Générale Africaine ou à un organisme du même genre et à s'en servir pour ménager la susceptibilité des indigènes. Il préféra recourir à la manière forte et fit voter les mesures qui élevèrent à 65.000 hommes les effectifs de l'armée régulière et permirent l'enrôlement de trente-cinq mille volontaires.

Ce fut le début de la lutte acharnée que les États-Unis durent mener pendant plusieurs années pour obtenir la pacification de l'Archipel.

Les obstacles de toutes espèces qu'ils durent surmonter, les déboires sans nombre qu'ils connurent, empêchent de regretter l'échec de la politique royale.

Si l'audace et l'ambition de celui à qui aucune tâche ne paraissait trop vaste, forcent l'admiration, il est permis de croire qu'ils avaient une vue exacte des réalités ceux qui en l'occurrence avertirent le Roi du danger que présentaient ses projets et des difficultés que leur réalisation eût pu entraîner pour le pays.

4 septembre 1956.

**A. Verbeken. — A propos de l'exécution
du chef GONGO-LUTETE en 1893. (*)**

(Note présentée par M. M. Walraet).

Le chef GONGO-LUTETE, d'origine Bakusu, était tombé très jeune aux mains des Arabes et avait été emmené en esclavage. Entraîné dans les bandes de TIPO-TIPO, il s'y fit remarquer et, en récompense de ses succès dans les expéditions de razzias, il fut affranchi. Il devint ainsi le principal chasseur d'esclaves et d'ivoire de SEFU, fils de TIPO-TIPO.

Établi à Gandu, sur la rive gauche du Lomani, il exerçait ses ravages dans la région de Malela et de Samba qui tomba sous sa domination. Il s'avança ensuite dans la contrée qui s'étendait à l'Ouest, entre le Lomani et le Sankuru. Mais lorsqu'il voulut pousser son influence vers le Sud, il entra en conflit avec les agents de l'État Indépendant du Congo. C'est ainsi que pendant que Paul LE MARINEL et GILLAIN étaient absents de Lusambo, GONGO et ses guerriers, la plupart des Batetela, voulurent attaquer ce poste. Ils furent arrêtés par le capitaine DESCAMPS, qui leur infligea une sanglante défaite, le 20 août 1890. Dès lors, GONGO-LUTETE se montra moins hostile.

Le commandant DHANIS, commissaire de district du Lualaba, conçut alors le projet de soumettre ce chef

« ...car, écrira-t-il plus tard, il était possible d'employer GONGO-LUTETE sur la ligne d'opération du Katanga. De plus, il pouvait

(*) Cette note a été établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066).

nous être utile pour le portage. Il fallait, en outre, avant d'aller au Katanga, ne pas laisser un ennemi aussi sérieux sur notre flanc » (1).

En avril 1892, à Batubenge, DHANIS trouva l'occasion d'attaquer les hordes de GONGO et de les renverser. Leur chef comprit qu'il était inutile de lutter plus longtemps contre l'État et envoya des représentants pour offrir sa soumission.

DHANIS exigea que cette soumission soit accompagnée de tous les témoignages d'usage. GONGO accepta toutes les conditions imposées et reçut solennellement son vainqueur à Gandu, le 13 septembre 1892, lui payant un riche tribut.

Près du village de Gandu-Kitenge, résidence de GONGO-LUTETE, DHANIS créa un poste de l'État. Un officier s'y établit avec une garde, pour surveiller le chef et ses gens et aussi pour les protéger contre les Arabes, leurs anciens alliés.

Le docteur HINDE, adjoint de DHANIS, a tracé le portrait suivant de GONGO-LUTETE (2) :

« A cette époque, il avait peut-être trente ans. C'était un homme bien bâti, d'aspect intelligent, d'environ cinq pieds neuf pouces de haut, de peau brune, avec de grands yeux bruns aux longs cils, une bouche petite aux lèvres minces, le nez droit, relativement étroit. Ses mains étaient ce qu'il avait de remarquablement caractéristique : elles étaient curieusement souples, avec de longs doigts minces qui, lorsqu'ils étaient étendus, présentaient la jointure antérieure toujours légèrement tournée en arrière ; l'une ou les deux mains étaient constamment en mouvement, s'ouvrant et se fermant sans cesse, surtout lorsqu'il était sous une forte impression. Ses traits, cependant, restaient absolument immobiles. Quoique très familier et très lié avec certains d'entre nous, Gongo-Lutete savait ne jamais laisser personne oublier qu'il était le chef, tant il mettait de dignité dans ses manières ».

(1) On sait que DHANIS, rappelé du Kwango fin 1891, avait été désigné pour être adjoint à LE MARINEL et, éventuellement, le remplacer à la tête d'une nouvelle expédition vers le Katanga, question qui restait au premier plan des préoccupations de l'État. Cf. M.-L. COMÉLIAU, *Dhanis* (Bruxelles, 1943, p. 76).

(2) *La chute de la domination des Arabes du Congo* (Bruxelles, 1897), p. 54.

De son côté, dans une lettre au Gouverneur général, DHANIS écrivait ⁽¹⁾ :

« Gongo est un homme remarquable. En 1886, il était venu à la suite de Tipo-Tipo. En 6 ans, grâce à son énergie, à son activité incroyable, à ses marches rapides et à la discipline de ses bandes, il s'est créé un empire que son esprit d'organisation n'a fait qu'affirmer. (...). Gongo, pour en finir, a en lui l'étoffe d'un conquérant et d'un organisateur, et pourra nous rendre de grands services si, comme je le crois, sa soumission est sincère. »

Aussi, lorsque SEFU, qui voue désormais une haine farouche à son ancien allié, lance son ultimatum qui comprend, entre autres exigences, la livraison de GONGO-LUTETE contre la délivrance de ses prisonniers, LIPPENS et DE BRUYNE, DHANIS, malgré « son grand désir de sauver son malheureux ami LIPPENS et son adjoint », ne peut se résoudre à livrer GONGO-LUTETE à qui sa protection a été promise, car « ce serait une déloyauté » ⁽²⁾.

Cependant, exactement un an près sa soumission, GONGO était accusé de trahison, arrêté et emprisonné par le chef de poste de Gandu, le lieutenant DUCHESNE. Jugé par un conseil de guerre présidé par le lieutenant SCHEERLINCK, avec les lieutenants DUCHESNE et LANGE comme assesseurs, il fut condamné à mort le 14 septembre 1893.

« Quand, écrit HINDE, après la séance de la cour martiale, le pauvre Gongo apprit qu'il allait être fusillé le lendemain matin, il désigna formellement Lupungu comme son successeur et, resté seul dans sa cellule, il tenta de se soustraire au déshonneur d'une exécution publique, en se pendant à l'aide d'une corde confectionnée avec des lambeaux de ses vêtements. Par malheur, on vint auprès de lui avant que sa vie fût complètement éteinte ; on coupa la corde, on le ranima et, sitôt rétabli, il fut conduit au dehors et fusillé » ⁽³⁾.

* * *

⁽¹⁾ M.-L. COMÉLIAU, *Op. cit.*, p. 77.

⁽²⁾ *Ib.*, p. 91.

⁽³⁾ HINDE, *Op. cit.*, p. 118.

La justification, sinon l'opportunité, de cette exécution, a été contestée à l'époque, par les autorités de l'État, qui estimaient que la condamnation à mort de GONGO-LUTETE était une faute politique regrettable.

Sans doute, des crimes pouvaient être imputés à ce chef. Malgré sa soumission, il continuait ses razzias. Le commandant DHANIS ne l'ignorait pas.

« Je sais parfaitement, écrivait-il, qu'il me trompe, mais il nous rend des services énormes ».

Et, des guerriers de GONGO, ces auxiliaires dont il songeait à se débarrasser dès que possible, il disait :

« Ses bandes pillent trop. Mais elles sont par contre un renfort précieux à l'heure des coups durs ».

Aussi, lorsqu'après la mort de leur chef, ces auxiliaires se débandèrent, DHANIS écrivit :

« Nous ne pouvons plus compter que sur nos propres forces. L'admirable force auxiliaire qui nous a permis d'entreprendre et de mener jusqu'à bonne fin la campagne arabe, a été détruite par l'acte inqualifiable »,

c'est-à-dire par l'exécution de GONGO-LUTETE, qu'il considérera toujours comme une faute, à tous les points de vue ⁽¹⁾.

* * *

Les appréciations que le commandant MICHAUX donne dans son *Carnet de campagne* (chapitre XIV), corroborent celles du commandant DHANIS ⁽²⁾ :

« Je ne veux incriminer personne ; Gongo a été régulièrement jugé et condamné et, certes, les officiers qui ont rendu ce jugement étaient tous des hommes de bonne foi et ont été trompés par de faux témoignages. Je les connais tous les trois et, en agissant comme ils l'ont fait, ils ont certainement cru rendre service à l'État et faire un acte de justice. Malheureusement, ils ont été circonvenus et nul doute

(1) M.-L. COMÉLIAU, *Op. cit.*, pp. 81 et 122.

(2) MICHAUX, *Au Congo* (Bruxelles 1907), p. 282.

que c'est cette erreur qui a couvert le Congo de ruines et de cadavres pendant plus de dix ans ».

MICHAUX fait allusion ici à la révolte des soldats Batetela de Luluabourg, en 1895, dont la première cause, selon lui, fut l'exécution de GONGO-LUTETE :

« ...la fusillade de Luluabourg, écrit-il, n'a été que la répercussion ou l'écho lointain du feu de peloton qui a exécuté Gongo-Lutete...

» Pour moi, continue-t-il, il n'y a pas l'ombre d'un doute : sa bonne foi [de Gongo] a toujours été parfaite ; lorsqu'il s'est allié à nous, il l'a probablement fait parce que les circonstances l'y obligeaient, mais il l'a fait sans arrière-pensée de trahison. Si, dans la suite, sa conduite a été incriminée et ses actes dénaturés, cela n'a pu qu'être l'œuvre d'ennemis intéressés à le perdre ou de sous-ordres, funèbres vautours qui convoitaient ses dépouilles » (1).

D'autres officiers encore que MICHAUX, qui prirent une part active à la campagne contre les Arabes, ont marqué, comme lui, leur réprobation à l'égard du jugement du Conseil de guerre de Gandu. HINDE, que le commandant DHANIS, recevant de DUCHESNE l'annonce qu'il avait arrêté GONGO-LUTETE pour trahison, avait chargé d'aller se rendre compte de ce qui se passait, partit de Nyangwe pour arriver à Gandu 48 heures trop tard pour, comme il l'écrit, « sauver notre brave et fidèle allié ». Et il ajoute :

« Gongo-Lutete avait rempli, et au delà, tous ses engagements vis-à-vis de nous. C'est en grande partie à sa vigilance et à son énergie que nous dûmes les succès remportés pendant la première phase de la campagne. Plus de la moitié de nos transports étaient confiés à ses soins et il s'acquitta de sa tâche avec tant de bonheur, que jamais une seule charge ne fut perdue. Après la conquête de Malela et de Samba par nos troupes, il se chargea de mettre garnison dans ses postes pour notre compte et établit des communications régulières entre Nyangwe et Lusambo. Lettres et charges lui étaient tout bonnement remises, sans qu'un seul de nos hommes les accompagnât dans leurs voyages, et toutes parvinrent intactes à leur destination. Il est aussi

(1) MICHAUX, *Op. cit.*, pp. 282, 283, 284.

un fait que l'on n'aurait pas dû perdre de vue : lorsqu'éclata la guerre, les Arabes conservèrent, comme otages, des enfants de Gongo — un fils et une famille — et, lorsqu'il embrassa notre cause, il crut bien avoir perdu toutes chances de les revoir jamais » (1).

* * *

Le capitaine GILLAIN, à qui DHANIS, peu avant l'exécution de GONGO, avait remis le commandement du district du Lualaba, de façon à pouvoir se consacrer plus entièrement aux questions militaires, se rendit à Gandu pour enquêter sur ce qui venait de se passer. Il se fit remettre un rapport par les lieutenants LANGE et DUCHESNE, qui se trouvaient encore sur place, le lieutenant SCHEERLINCK étant reparti vers Nyangwe.

En compulsant différents papiers de GILLAIN, que M. R. J. CORNET m'avait communiqués, j'ai retrouvé les deux rapports précités signés par leurs auteurs (*Annexes I et II*, p. 944, 946).

Celui de DUCHESNE est particulièrement intéressant. Mais ce qui ne l'est pas moins, ce sont les quelques annotations que GILLAIN écrivit au verso de ce rapport et qui constituent en quelque sorte le brouillon de la réponse qu'il aura sans doute envoyée à DUCHESNE (*Annexe III*, p. 949). Malheureusement, l'écriture est très mauvaise et rend difficile la lecture courante ; certaines parties de phrases sont même indéchiffrables. Je n'ai donc transcrit que les passages lisibles, le sens des phrases étant assez clair pour qu'on puisse en déduire que GILLAIN n'approuvait ni l'arrestation, ni l'emprisonnement de GONGO-LUTETE et, à plus forte raison, son exécution.

Il n'est pas d'autre conclusion à donner à cet exposé sur les circonstances de l'exécution de GONGO-LUTETE, que celle du commandant MICHAUX (2) :

(1) HINDE, *Op. cit.*, p. 117.

(2) MICHAUX, *Op. cit.*, p. 283.

« La conclusion s'impose d'elle-même : pourquoi voulez-vous que cet homme, à l'esprit vaste et lucide, eût attendu pour nous trahir, que les Arabes fussent vaincus, écrasés, et que leur cause fut irrémédiablement perdue ; pourquoi aurait-il choisi le moment où nos forces faibles au début, étaient plus que doublées, où, en un mot, nous étions les maîtres de la situation ? S'il avait voulu faillir à ses serments, pourquoi ne m'avait-il pas attaqué au moment où je livrais bataille à Sefu, au Lomami ? Car il est évident que s'il l'avait fait alors, j'aurais été pris entre deux feux et ma position eût été des plus difficile pour ne pas dire désespérée ! Mais non, au lieu de cela, il nous aide de toutes ses forces, de tout son pouvoir, ses meilleurs guerriers se sacrifiant même pour notre cause ! »

Terminons en répétant que MICHAUX et d'autres ont vu, dans l'exécution de GONGO-LUTETE, la cause principale de la révolte des soldats Batetela de Lulua-bourg, en juillet 1895, donc deux ans après le drame de Gandu. Mais ceci est une autre histoire...

ANNEXE I

Rapport du lieutenant Lange.

Gandu, le 29 septembre 1893.

RAPPORT.

Par ordre de M. le Commissaire de District, je devais rejoindre Nyangwé.

En route, j'appris la mise en arrestation de Gongo Lutété, par le chef du poste de Gandu.

Les chefs indigènes sous la dépendance de Gongo me reçurent très bien et protestèrent de leur dévouement à l'État. Il me sembla même qu'ils manifestaient leur satisfaction de la mise en détention de Gongo, d'une façon contenue pourtant. Car ils ne savaient si leur chef serait mis en liberté et craignaient ses actes de cruauté.

Le 12 courant, j'arrivai à Gandu. En traversant l'agglomération de Gongo, je reçus des marques de respect. Les chefs et les indigènes accouraient sur mon passage, me saluaient et me souhaitaient la bienvenue. J'attribuai cet accueil à la bonne impression qu'avaient produite l'arrestation de Gongo.

M. le lieutenant DUCHESNE me mit au courant des faits qui amenèrent cette mesure et qui sont relatés dans une enquête faite sur l'ordre de M. le capitaine SCHEELINCK arrivé à Gandu quelques instants après moi.

Je n'ai pas à expliquer les motifs qui m'ont amené à laisser fusiller Gongo ; ils ne relèvent que de ma conscience. Mais en dehors de toute question de justice, d'autres raisons, dans les circonstances où nous nous trouvions, indiquaient la résolution à prendre :

1° Des bandes de Gongo avaient ravagé certaines parties du pays et les indigènes, le sachant notre allié, perdaient la confiance qu'ils avaient acquise en nous après nos succès arabes ;

2° La mise en liberté de Gongo, vu son changement à l'égard du blanc, devait amener des représailles ;

3° La route de retraite ou de ravitaillement de l'expédition de M. le commandant Dhanis était coupée ;

4° Les principaux chefs de Gongo, de notre côté pendant les premiers jours de son internement, menaçaient de ne plus parler et se seraient certainement remis sous ses ordres, contre le blanc, si la détention s'était prolongée ;

5° Enfin, dans les dispositions d'esprit où je voyais Gongo, rien n'était moins certain que d'en faire encore un allié sûr et Gongo n'était pas un homme à garder en cellule.

Donc, à mon avis, la mort de Gongo devait amener un soulagement général chez les populations et assurer pour tout le temps la ligne de retraite et de ravitaillement de l'expédition dirigée contre les Arabes.

A. M. le Commissaire de District du
Lualaba, en mission à Gandu.

Le Lieutenant de la Force
Publique,

LANGE.

ANNEXE II

Rapport du lieutenant Duchesne.

RAPPORT.

J'avais reçu l'ordre de M. le Commissaire de District de reprendre les prisonniers faits au Lomami et ceux volés au Lualaba par le chef Gongo Lutété.

J'avais déjà reçu, avant la rentrée de Gongo, 52 prisonniers du Lomami qu'il m'avait fait remettre par Fwamba, et j'en avais retenu plusieurs qui étaient venus se réfugier au poste.

A sa rentrée, Gongo protesta d'abord, me jurant qu'il n'avait aucun prisonnier du Lomami, et aucun esclave du Lualaba. Mais par ceux qui se sauvaient et qui venaient se réfugier au poste, j'apprenais que Gongo en détenait énormément ; enfin, Gongo m'en remit environ 60.

En apprenant l'arrivée de M. Scheerlinck, Gongo me les remit tous et me paya l'amende de 10 pointes d'ivoire que je lui avais infligée pour vols et brigandages.

En même temps que je me faisais remettre tous les prisonniers, plusieurs postes du Malela étaient renvoyés par M. Scheerlinck.

Je communiquai également à Gongo la lettre de M. le Commissaire de District disant que s'il recevait la moindre plainte, il ferait évacuer le Malela ; que Piani Katambwé devait se rendre au Lualaba avec tout son monde, et qu'à l'avenir il lui infligerait des amendes de fusils, 100 ou 200 à la fois, pour les actes de brigandage qu'il commettrait.

De plus, les gens du caporal Mirambo, ancien intermédiaire entre le chef de poste de Gandu et Gongo Lutété, avaient attaqué et fait la guerre à plusieurs postes placés par Gongo quand il était allé faire une reconnaissance vers le Nord par ordre de M. le Commissaire de District.

Gongo, avant l'arrivée de M. Scheerlinck, me dit ouvertement que d'un côté on lui donnait et que d'autre part on lui reprenait le tout. Mais, ajouta-t-il, cela m'est bien égal, faites rentrer tous mes postes, reprenez le Malela si vous le voulez et que ce soit fini.

Gongo avait aussi reçu communication qu'il ne devait conserver

aucune prétention sur les Bena Gombé, Bena Sanga, Mnié Okolé, Lukémé, Uchiko, Kidi Kimbi et Bena Katata.

Gongo avait également dit que s'il avait eu tous ses chefs sous la main, il n'aurait remis aucun esclave, si ce n'est par la force.

Au départ de M. Scheerlinck, Gongo ne voulut pas lui adjoindre les chefs que j'avais demandés ; il consentit à donner 150 à 200 fusils pour accompagner M. Scheerlinck, en demandant avec instance de renvoyer ses chefs et hommes le plus vite possible et, dans le cas où M. Scheerlinck se rendrait à Dibwé, de les renvoyer lorsqu'il quitterait la rive gauche du Lomami. Gongo ne voulait-il donc pas avoir toutes ses forces chez lui ?

Le lendemain du départ de M. Scheerlinck, il me fit demander quelques soldats pour aller à la recherche d'un de ses hommes qui, disait-il, venait de s'enfuir avec 25 fusils. N'était-ce pas pour dégarnir mon poste qu'il savait déjà très faible ?

Depuis quelque temps mes gens ne savaient plus acheter des vivres ; ils devaient aller à 1 et 2 jours de marche et malgré mes nombreuses demandes à Gongo de communiquer à son peuple de venir vendre des vivres au poste, personne ne venait.

Le 29 août, je fis demander des vivres. Gongo m'envoya le lendemain du sorgho et des arachides en me faisant dire par son boy « Kassongo » que c'était le dernier jour qu'il m'en donnait.

J'appris par des femmes prises à Kassongo, de la suite de Gongo, qui étaient venues se réfugier au poste, que Gongo avait voulu tuer à Kassongo le comdt. Dhanis lors de la reprise des femmes arabes et qu'il avait proposé à des envoyés de Piani Biemba de tuer les blancs de Nyangwé et de Gandu.

Pendant la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1893, un boy de Gongo vint se réfugier au poste. Ce boy « Loléponda », qui avait été au Katanga avec M. Delcommune et qui, depuis la rentrée de Gongo, était retourné chez son chef, assistait à toutes les palabres de Gongo et était présent à toutes les réunions ; il ne quittait pas la case de Gongo. C'est ce boy qui me raconta que Gongo voulait attaquer le poste à la rentrée de Lupaka, disant à ses chefs que les blancs étaient des voleurs, qu'ils lui reprenaient tout ce qu'on lui avait d'abord donné, qu'au poste il n'y avait que quelques soldats, qu'il serait très facile de le supprimer et d'en tuer le chef. Si les autres blancs viennent m'attaquer, nous nous retirerons dans les bois où j'ai fait construire un village palissadé ; là les blancs ne savent pas se battre.

Il raconta également à ses chefs qu'à présent les blancs n'étaient plus bons, que les soldats faisaient la guerre à ses postes, qu'ils lui reprenaient le Malela, que pour les Tussangas on voulait les faire

passer chez Dibwé, qu'ils faisaient rentrer Lupaka et qu'ils lui avaient repris tous les prisonniers.

Au poste où Gongo était venu pour se disculper, il ne sut me donner aucune raison plausible ; il ne savait que dire. Les chefs Oméonga, Kaléma Lowé, Obambu, Piani Kutukatuka que j'interrogeai immédiatement à part, m'affirmèrent que tous les faits reprochés à Gongo étaient exacts.

Gongo venait aussi de faire brûler vif le chef Mutambwé après lui avoir ôté la vue, arracher les yeux à une femme et tuer plusieurs personnes.

Convaincu de la trahison de Gongo, je le mis en arrestation.

De plus, si Gongo mettait ses menaces à exécution :

1^o Le poste de Gandu aurait pu être détruit ;

2^o Gongo qui connaissait notre situation au Lualaba, pouvait soulever contre les blancs tout le pays sous sa domination et empêcher le ravitaillement des troupes marchant contre les Arabes ;

3^o Tout le territoire conquis jusqu'à présent nous échappait et nos troupes, prises entre deux ennemis, courraient le plus grand danger.

Gongo fidèle facilitait l'occupation du pays ; sa suppression allait rendre notre tâche plus difficile, mais les difficultés que nous causait sa mort m'ont paru peu de chose en comparaison du danger que sa révolte imminente faisait courir à toute l'expédition du Lualaba. C'est pour ces motifs que j'ai arrêté Gongo Lutété et qu'à l'arrivée de M. Scheerlinck, je lui ai remis une plainte contre ce chef.

J'ajouterai aussi que Gongo, détenu, m'a, à différentes reprises, menacé de mort si je m'éloignais du poste, et que ses chefs qui avaient parlé le premier jour de son arrestation, et qui protestaient de leur fidélité à l'État, commençaient à faire volte-face et se seraient certainement joints à Gongo si celui-ci avait été mis en liberté.

N'Gandu, le 29 septembre 1893.

Le Lieutenant

DUCHESNE.

ANNEXE III.

Notes de Gillain au verso du rapport du lieutenant Duchesne.

— Concernant les actes de cruauté et de fétichisme reprochés : c'est par la douceur et les conseils patients et répétés que l'on amène les chefs indigènes à perdre leurs coutumes barbares et non par la force. Jamais, et vous devez le savoir, il n'est entré dans les vues du Gouvernement de couper court du jour au lendemain aux moyens de justice qu'emploient les chefs pour maintenir leur autorité. Ce n'est pas après quelques mois de contact, et pendant (.....) que Gongo aurait pu arriver à comprendre l'horreur de ces actes. Il a redoublé d'énergie pour maintenir son autorité ; vous ne l'avez pas compris et vous avez eu tort de l'emprisonner pour ce fait.

— Vous avez manqué d'énergie en craignant une attaque de la part de Gongo alors que vous êtes assez fort pour l'arrêter et l'emprisonner. Vous avez manqué d'énergie en ajoutant foi à toutes les menaces que les (...) vous rapportaient : menace d'attaque du poste par Gongo, etc.. Si c'eût été sérieux, Gongo aurait fait cette attaque rapidement, car il devait craindre la rentrée de Scheerlinck et l'arrivée d'un blanc de Lusambo avec des soldats.

— Vous avez manqué de tact et d'intuition en interprétant mal les ordres donnés par le Commissaire de District ; l'ordre de retirer les forces du Malela, la menace des amendes de 200 à 300 fusils, auraient dû être présentés d'une toute autre façon que celle que vous avez employée. L'occupation du (...) et des lignes d'opération de Munie Pemba venaient conjurer ces menaces. Vous avez manqué de tact en ne faisant pas comprendre à G. L. la façon dont il devait occuper le pays de Katambwé et les deux rives du Lomami : il devait occuper et organiser et vous l'avez laissé ravager et détruire, provoquant une guerre à Katambwé par votre insouciance dans le choix des gens qui pouvaient vous renseigner.

Vous avez fait emprisonner G. L. pour 1^o Menaces de mort contre le commandant Dhanis alors que G. était encore à Kassongo ; cette accusation a été faite par deux femmes qui, vous le dites vous-même, avaient été retenues de force et séquestrées par ce chef ; 2^o Trahison en voulant entrer en relation avec les Tu n'Gombé ; si vous vous étiez entouré de renseignements concernant la gestion de votre poste, vous

auriez su que depuis le commencement de la guerre, quelques Tu n'Gombé avaient suivi Gongo (...) à la prise de Kassongo. Tout cela était connu de M^r le C. de Dt. et (...): d'ailleurs comment admettre qu'à ce moment le chef G. eût voulu entrer en relation avec les Tu n'Gombé et par quelle ligne, si ce n'est par la route de Lupungu où M^r le chef de poste (...) des Tu n'Gombé, (...) que G. L. (...) ».

8 novembre 1956.

L. Jadin. — Recherches dans les archives et bibliothèques d'Italie et du Portugal sur l'Ancien Congo. (*)

I. Missions des Capucins (XVIII^e-XIX^e s.). — II. Lettres de GARCIA V (1813-1815). — Relation de Boaventura DOS SANTOS (1877).

I. MISSIONS DES CAPUCINS (XVIII^e-XIX^e s.)

Lors d'une récente mission en Italie, nous avons eu l'occasion de nous rendre compte des richesses inédites que renferment encore certaines archives publiques et privées pour l'histoire de l'Ancien Congo. Nous avons, cette fois, commencé la prospection systématique des bibliothèques et archives contenant des documents intéressant les missions des capucins au Congo. Nous donnerons brièvement les principaux résultats de nos recherches.

A la bibliothèque d'Este à Modène, nous avons fait photographier la longue relation de GIUSEPPE DA MODENA, MONARI. Ce missionnaire capucin, né à Modène en 1676, fut désigné pour le Congo par la Propagande le 7 septembre 1711 et arriva à Loanda le 20 février 1713 et résida à Sohio jusqu'en 1716, puis fut nommé supérieur à Massangano. Il parcourut les missions pendant quatre ans et repartit pour Lisbonne en 1721. Arrivé le 20 août, il y trouva sa nomination de préfet et retourna à Loanda l'année suivante. Il mourut en 1725. Il se plaignit à Lisbonne et à Rome de l'ingérence du clergé

(*) Ce travail a été établi dans le cadre des activités de la Commission d'histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066) et présenté à ladite Commission au cours de la séance du 14 novembre 1956.

séculier dans les missions des capucins à S. Salvador et à Bamba. Il fut à l'origine des décisions du Saint-Siège de 1726 déterminant les rapports entre le clergé séculier et les missionnaires. La relation de GIUSEPPE DA MODENA *Viaggio al Congo* traite des années 1711 à 1720. Nous avons également obtenu la photographie de quelques documents congolais publiés par un savant de Modène, ERCOLE SOLA, en kikongo, textes de prières employés par les missionnaires capucins et tirés du manuscrit de G. DA MODENA ⁽¹⁾.

A Florence, nous n'avons pas retrouvé tous les manuscrits que nous espérons examiner chez les capucins de Montughi. Deux manuscrits sur l'histoire des missionnaires capucins du Congo ont disparu, d'après le père bibliothécaire, lors de l'expédition de ces documents à l'exposition coloniale de Bari en 1940. Nous avons déjà la photographie des deux autres précieux manuscrits contenant les lettres de GIROLAMO DA MONTESARCHIO, volumes heureusement conservés. Les archives du couvent de Montughi ayant été récemment désorganisées, lors de l'incendie du couvent, il sera utile de reprendre les recherches au cours d'un autre passage à Florence.

A Rome, le R.P. PLACIDE D'ANVERS, archiviste général des Capucins, nous a reçu très cordialement et nous a permis de puiser de précieuses informations dans son dépôt. Nous avons consulté les listes des missionnaires capucins au Congo du XVII^e au XIX^e siècle, quelques lettres inédites de missionnaires, dont une de BERNARDO DE CANNECATTIM de 1806. La correspondance du P. Général des Capucins et du procureur général avec la Propagande traite largement les tentatives de reprise

(1) ERCOLE SOLA, Fra Giuseppe da Modena e il suo manoscritto inedito *Viaggio al Congo*, dans *Studi letterari e morali et atti dall' Accademia di S. Tommaso*, t. I, Modène, 1886, p. 215. — ERCOLE SOLA, *Orazione cristiane in lingua moci-congo*, dedicate a M^oIll^oeR^o Padre Maestro F. Gio-Battista Jambetta, Modène, 1890. — EVARISTO GATTI, *Sulle terre e sui mari*, cavalieri di S. Francesco, Parme, 1931. — J. CUVELIER, Joseph de Modène, dans *Biographie coloniale belge*, t. II, Bruxelles, 1951, col. 517.

des missions des Capucins au Congo en 1842, 1854 et 1865. On trouve finalement la déclaration de l'impossibilité de reprendre ces efforts, à cause de l'abondance des besoins en personnel des missions déjà confiés aux capucins italiens par la Propagande en Amérique et en Asie. D'autre part, la persécution anticléricale du gouvernement libéral de CAVOUR avait fait fermer plusieurs noviciats au Piémont et en Lombardie, ce qui compromettait le recrutement des missionnaires (1).

Ces informations sont le complément indispensable des renseignements donnés par les archives de la Propagande et par celles des Pères du Saint-Esprit au sujet de la reprise des missions congolaises confiés au P. SCHWINDENHAMMER en septembre 1865.

Le P. PLACIDE nous a communiqué un article de M. G. NARDUCCI (2) publié en 1943 dans la *Revista delle Colonie* sur les missions des capucins au Congo. Nous eûmes la stupeur d'y lire avec la description d'un manuscrit de CALTANISSETTA sur le Congo, qu'il y en avait bien d'autres à Palerme :

« Alcuni sono inediti, infatti nell' Archivio di Stato di Palermo ne esistono circa 200, sempre relativi all' opera svolta dai missionari capuccini nel Congo ed in altre regione dell' Africa ».

L'auteur paraissait bien informé et donnait quelques extraits photographiques de LUCA DA CALTANISSETTA (GIUSEPPE NATALE), bien connu, ainsi que sa bibliographie. L'affirmation bien qu'énorme méritait d'être contrôlée sur place. Par les archives de la Propagande, nous savions que BERNARDO DA BURGIO, dernier préfet capucin de Loanda, avait emporté avec lui les archives

(1) A. ROEYKENS, Les Capucins et les missions congolaises au XIX^e siècle, dans *Aequatoria*, t. XI, Coquilhatville, 1948, p. 131-132.

(2) GUGLIELMO NARDUCCI, Un' ambasceria del re del Congo a Roma nel 1608 e l'opera dei missionari italiani in quella regione, dans *Revista delle colonie*, t. XVII, n° 4, Rome, 1943.

et des manuscrits de l'hospice de S. Antonio. Expulsé de Loanda en mai 1835, après la suppression des ordres religieux au Portugal et dans ses colonies, il était rentré dans sa province de Palerme. Il résida au couvent de cette ville d'où il écrivit à la Propagande en 1839 pour revendiquer les privilèges dont avaient toujours joui les anciens préfets.

BERNARDO DA BURGIO ⁽¹⁾, appelé dans le monde GIOVANNI PERRICONE, avait été préfet au Congo et Angola de 1825 à 1835, il était mort à Palerme le 4 janvier 1841 ; il avait résidé plusieurs mois à S. Salvador en 1830 où il avait présidé aux funérailles du roi GARCIA II. Le Couvent de Palerme fut confisqué avec sa bibliothèque par le gouvernement italien en 1862. Les archives furent placées à l'*Archivio di Stato* de Palerme, tandis que les manuscrits étaient transportés à la Bibliothèque nationale de Palerme, *Biblioteca nazionale di Palermo*.

J'appris qu'en 1943, précisément lors de la publication de l'article de M. G. NARDUCCI, un bombardement allié détruisit une aile des archives de l'État et notamment les trois quarts du fonds des Capucins. Après consultation de M^{SE} POTTINO, professeur à l'Université de Palerme et ancien directeur des archives pendant trente ans, et des différents archivistes, j'obtins par privilège de vérifier sur place dans les rayons le reliquat du fonds d'archives des capucins.

L'inventaire des documents saisis au couvent de Palerme en 1862 existe encore et ne fait aucune mention des papiers congolais ou angolais. Le dossier ne comprend que des registres et pièces concernant les biens et les fondations qui avaient appartenu au couvent supprimé.

Le directeur des archives, l'avocat PAGANO, et aucun des archivistes n'avaient jamais eu connaissance du

(¹) J. CUVELIER, Bernard de Burgio, dans *Biographie coloniale belge*, t. II, Bruxelles, 1951, col. 122.

fonds des manuscrits signalés dans la *Rivista delle Colonie*. Une vérification soigneusement faite à la Bibliothèque nationale de Palerme eut le même résultat négatif. L'*Indice della Biblioteca dei Cappuccini di Palermo* 12 G.6 de la *Biblioteca Nazionale* rédigé au début du XIX^e siècle comprend plusieurs milliers de numéros, mais terminé avant l'entrée du fonds de Loanda au couvent des capucins, il ne pouvait comprendre la nomenclature de ceux-ci. Aucun manuscrit concernant le Congo ou l'Afrique portugaise n'est, d'autre part, relevé dans les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque. Il y a cependant encore un léger espoir, des milliers de manuscrits de la Bibliothèque doivent encore être catalogués, mais il est étrange que les historiens capucins de Palerme n'aient jamais relevé ce trésor, alors qu'ils recherchent avec soins tout ce qui concerne l'histoire de leur province. De retour à Rome, nous avons rendu visite à l'auteur de l'article qui a reconnu n'être jamais venu personnellement travailler aux archives de l'État de Palerme, mais qu'il avait relevé ce renseignement dans un dossier du Ministère des Colonies, alors qu'il était attaché au musée colonial ; il avait fait sa carrière en Afrique italienne, avant d'être attaché au Musée des Colonies comme conservateur. C'était en connaissance de causes qu'il avait émis en 1943 cette critique contre l'érudition italienne, coupable d'avoir laissé dormir aussi longtemps ce trésor aux archives de Palerme. Comme consolation à notre vive déception à Palerme, nous avons eu la bonne fortune de consulter les fiches biographiques des religieux capucins de la province de Palerme. Ainsi, grâce à l'obligeance du père archiviste, nous avons pu recueillir des informations inédites sur les anciens missionnaires panormitains du Congo. Nous avons eu le meilleur accueil du P. Vice-postulateur de la cause du vénérable ANDREA DA BURGIO, l'ancien provincial P. BERNARDINO DA CASTEL TERMINI. Le frère ANDREA DA BURGIO,

mort à Palerme le 16 juillet 1772, a été missionnaire au Congo et compagnon du préfet ROSARIO DAL PARCO, pendant quatorze ans.

Nous avons reçu le même excellent accueil à Syracuse chez le R.P. Postulateur SAMUELE DA CULTRERA, ancien provincial. Il nous a permis de consulter les fiches historiques des religieux de la province de Syracuse et de préciser l'origine de huit missionnaires du Congo. La contribution la plus importante a été la copie du procès du serviteur de Dieu, FRANCESCO DA LICODIA, fait à Loanda en 1683, avec des détails biographiques inédits sur le frère, ancien muletier du célèbre général des Capucins INNOCENZO DA CASTELGIRONE. Ce dernier envoya les premiers missionnaires capucins au Congo en 1645 et ne put résister aux supplications de son humble compatriote désireux de rejoindre les missions du Congo en 1648. FRANCESCO DA LICODIA résida 33 ans au Congo et surtout à Loanda. Il réussit à assurer aux Capucins italiens la protection des Portugais et à jouir de la confiance toute particulière de plusieurs gouverneurs généraux et notamment de SALVADOR CORREA, le sauveur de Loanda et le restaurateur de l'Angola en 1648 après sa victoire sur les Hollandais.

A Caltanissetta, nous avons reçu les plus grandes facilités du directeur de la Bibliothèque municipale pour avoir le texte complet du manuscrit de LUCA DA CALTANISSETTA, GIUSEPPE NATALE ⁽¹⁾. Le diaire rédigé en 1701 décrit l'œuvre des missionnaires capucins au Congo de 1691 à 1701. LUCA DA CALTANISSETTA, né le 18 mai 1644, fit profession en 1661 et fut ordonné en 1666 et partit de Palerme pour le Congo le 11 novembre 1689. Il arriva le 6 novembre 1690 à Loanda et partit en juin 1691 pour le Congo. Il exerça la charge de préfet et

⁽¹⁾ MICHELE NATALE, Una relazione inedita sul Congo scritta dal P. Luca da Caltanissetta nel 1701, Caltanissetta, 1906.

devenu malade il revint en Europe en 1701. Il mourut en 1703.

Aux archives et à la bibliothèque de la province des capucins de Messine, nous avons également relevé des notes très précieuses sur les missionnaires capucins congolais originaires de cette province. Une prospection du même genre serait des plus utiles dans les autres provinces des capucins d'Italie. Nous avons eu l'occasion de la faire seulement à Salerne, à Naples et à Gènes et d'y prendre plusieurs centaines de photos de manuscrits restés inédits. A Naples, notamment deux énormes in folio du XVIII^e siècle, renferment, entre autres, les biographies des capucins de la province partis pour l'Afrique ; nous y avons découvert maints renseignements sur les principaux personnages de la province qui se sont distingués aux missions et avons pu enrichir une vingtaine de notices. L'obituaire de la province se trouvait dans un autre couvent. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Naples concernant le Congo ne contenaient que des copies d'un procès du P. SERAFINO DA CORTONA dont un exemplaire plus complet se trouve aux archives de la maison généralice des capucins à Rome. Au retour du voyage, nous avons poursuivi nos recherches aux archives de la province de Gènes et avons examiné les sources qui ont permis au P. SAVERIO d'illustrer les pages si intéressantes pour l'historien du Congo de ses livres *I cappuccini genovesi* (1).

De ces contacts avec les archives des Capucins, il ressort qu'une exploration systématique de leurs fonds sera très utile pour faire sortir de leur anonymat relatif les missionnaires, dont nous retrouvons les lettres et bien souvent les rapports dans les archives de la Propagande. A Gènes, notamment, plusieurs dossiers complètent ceux

(1) FRANCESCO SAVERIO MOLFINO, *I cappuccini genovesi*, t. I, Gènes, 1912, t. III, 1948.

de Lisbonne et de Rome pour la question controversée du droit des religieux génois à administrer l'hospice des missionnaires capucins de Lisbonne (1).

* * *

Aux archives de la Propagande à Rome, nous avons continué à dépouiller les volumes des *Acta* et des *Lettere* du XVIII^e siècle qui doivent servir aux publications des sources de *L'Ancien Congo, d'après les archives romaines*. Nous avons été autorisé à consulter les t. VII et VIII *Congo e Africa*. Nous avons déjà des analyses ou des copies des volumes précédents allant de 1670 à 1840. Après nos recherches de Loanda pour la période contemporaine, il était utile de consulter les dossiers romains pour la même période de 1840 à 1885. Nous y avons retrouvé une bonne partie de la correspondance romaine sur l'Afrique, mais l'abondance de la matière et surtout l'impossibilité d'en faire prendre les photographies a limité les résultats de nos recherches. Nous avons pu éclairer de nombreux doutes sur les essais de reprise des missions par les capucins et spécialement sur les débuts de l'apostolat des pères du Saint-Esprit au Congo. Ces renseignements donnent une réponse aux questions suggérées par les articles si intéressants du P. ROEYKENS publiés dans *Aequatoria* et dans *Zaïre* (2). Nous aurons l'occasion d'en tenir compte dans un travail sur l'Ancien Congo d'après les archives de Loanda.

II. LETTRES DE GARCIA V (1813-1815).

Lors d'un nouveau séjour à Lisbonne du 28 mai au 3 juillet 1956, nous avons, avec l'appui de l'Académie

(1) P. HILDEBRAND, Les capucins au Portugal, dans *Études franciscaines*, t. L, Paris, 1938, p. 152-166.

(2) A. ROEYKENS, Les Capucins et les missions congolaises au XIX^e siècle, dans *Aequatoria*, t. XI, Coquilhatville, 1948, p. 131

A. ROEYKENS, Le baron Léon de Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique, dans *Zaïre*, Louvain, 1956, p. 1-68, 227-281.

royale des Sciences coloniales, poursuivi nos recherches dans les *Papeis avulsos* de l'Angola à l'*Arquivo historico ultramarino* de Lisbonne (Archives historiques d'Outremer) pour la période 1787 à 1827. Pour cette seule période nous avons dépouillé 40 *caixas* et tiré plus de 3500 photos. Plus le temps se rapproche de la période contemporaine, plus les documents concernant le Congo augmentent en nombre. Ces dossiers complètent heureusement les informations prises les années précédentes, en 1952 et en 1955 à Loanda. Nous avons été assez heureux de retrouver les originaux des copies des registres de Loanda. Heureusement, l'ensemble du fonds était en meilleur état de conservation et permet une féconde utilisation des sources africaines.

Signalons les lettres originales des rois du Congo, AFONSO V et GARCIA V, conservées parfois avec les enveloppes de toile et adresses, qui avaient servi pour faire parvenir ces missives de S. Salvador à Loanda. Ces lettres de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle sont en bonne partie inédites. La revue *Arquivos de Angola* en a publié cependant quelques copies, parfois sans indication de fonds, tirées du Ms 98 des *Oficios* de Loanda.

Dans les *Papeis avulsos*, nous avons retrouvé le dossier original des relations de FRANCISCO JOSÉ MARIA DE LACERDA et du voyage des *pombeiros* PEDRO JOÃO BAPTISTA et AMARO JOSÉ — publiées en 1843. Nous avons photographié une bonne partie de ces pièces. Plusieurs ne figurent pas intégralement dans l'ouvrage sur la première traversée du Katanga en 1806 ⁽¹⁾. Signalons le récit de PEDRO JOÃO BAPTISTA sur son voyage de Cazembe à Tete en 1810. *Derotta que eu Pedro João*

(1) A. VERBEKEN et M. WALRAET, La première traversée du Katanga en 1806. Voyage des *pombeiros* d'Angola aux Rios de Sena, dans *Mémoires in-8° de l'I. R. C. B.*, Sect. Sc. mor. et pol., t. XXX, fasc. 2, Bruxelles, 1953.

Batista faço na mia viagem da Cazembe para a villa de Tette, 1810. La documentation des archives d'outre-mer est particulièrement riche pour nous éclairer sur les rapports entre les gouverneurs, les évêques de Loanda et le Congo ou le comté de Sohio. Les rois réclament avec instance des missionnaires pour le Congo.

Dom AFONSO V écrit de sa propre main de São Salvador en date du 1^{er} avril 1785 (1) à l'évêque ALEXANDRE DA SAGRADA FAMILIA pour accréditer ses ambassadeurs qui accompagnent le vicaire général en résidence au Congo *frey* RAFAEL DE CASTELLO DE VIDE (2) :

« Ils doivent demander des missionnaires pour mon royaume. Nous attendons les deux pères sages et de bon esprit que V. Exc. a promis pour aider les deux apôtres que nous avons déjà. Nous avons autrefois à S. Salvador douze églises et chacune avait ses prêtres. ».

L'évêque de Loanda transmet la lettre au ministre pour qu'il puisse constater que cette lettre écrite de la main même du Roi était meilleure que celle que beaucoup de clercs pourraient écrire et bien conçue pour l'orthographe.

Trois lettres inédites de la main du roi GARCIA V (1802-1830) sont également dignes d'être spécialement signalées.

(1) *Arquivo historico ultramarino*, Lisbonne, *Papeis avulsos*, Caixa 40, Lettre du 1^{er} avril 1785 d'AFONSO V DE AGUA ROZADA à l'évêque d'Angola et du Congo, ALEXANDRE DA SAGRADA FAMILIA.

(2) FREI RAFAEL DE CASTELLO DE VIDE, franciscain de la province da Piedade au Portugal, fut envoyé comme missionnaire au Congo par la reine MARIA I et arriva à Loanda, le 4 décembre 1779 avec le gouverneur JOSÉ GONÇALO DA CÂMARA. Il partit avec trois autres missionnaires portugais pour S. Salvador le 2 août 1780, mais n'arriva que le 30 septembre 1781, après avoir conféré plus de 18.000 baptêmes. Il retourna au Congo, après sa brève ambassade à Loanda en 1785 et y resta jusqu'en 1788, avec un prêtre noir, le bachelier ANDRÉ GODINHO. Nommé évêque de S. Tomé en 1794, il mourut le 17 janvier 1800.



Fig. 2. — 1) — Sac en toile servant d'enveloppe à la lettre de Garcia V du roi João VI. S. Salvador, le 26 novembre 1813.

2) — Adresse de la 3^e lettre de Garcia V au roi João VI, du 17 septembre 1814.

Première lettre.

Garcia V au roi João VI.

S. Salvador, le 26 novembre 1813.

Jésus, Marie, Joseph.

Au très haut et puissant roi du Portugal, (Jean VI) mon frère très aimé auquel Dieu garde la vie et la santé de nombreuses années ⁽¹⁾.

Par la grâce de Dieu et de son infinie miséricorde, Moi le roi du Congo, Dom Garcia, cinquième de ce nom, laissant toutes les cérémonies qu'habituellement les seigneurs portugais écrivent. Que Dieu permette que cette lettre parvienne à V. M., qu'il lui accorde vie, santé et que le Saint Esprit illumine V. A. pour rendre de nombreux services à Dieu et gouverner son grand royaume dans la paix et le calme. Qu'il me donne de nombreuses occasions de servir votre personne royale que je considère bien volontiers comme mon frère, très aimé, dans le fond de mon cœur. Le devoir d'un roi n'est autre que d'être un homme catholique professant la loi de Jésus Christ, notre rédempteur, sans avoir deux cœurs, vénérant toutes les personnes divines, le Père, le le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi le roi du Portugal, appelé Jean, fut celui-là même qui a envoyé son capitaine appelé Diogo Cáo avec les pères de la Sainte Trinité ⁽²⁾ pour découvrir les limites de mon royaume. Ils arrivèrent au comté de Soyo. Le comte les reçut avec beaucoup d'amitié et leur donna l'hospitalité. Les pères disant qu'il devait recevoir le baptême, le comte refusa en disant que d'abord le roi du Congo devait le recevoir et lui ensuite comme vassal. Le dit comte envoya ensuite ses vassaux avec les révérends pères qui vinrent dans notre royaume. Ils furent bien reçus en présence du roi et on leur accorda tout le nécessaire pour manger et boire et il demanda le sacrement de baptême et les autres sacrements. Il ordonna ensuite de faire une ordonnance décidant que chacun abandonne ses idoles, et ses fétiches dans le royaume du Congo et que les contrevenants seraient punis de mort.

Et seulement sa mère appelée Ma ne voulut pas abandonner ses

(1) *Arquivo historico ultramarino*, Lisbonne, *Papeis avulsos d'Angola*, Caixa n° 63.

(2) La lettre indique les souvenirs et traditions existant au Congo en 1813. La légende de la reine restée infidèle a encore été recueillie par un père rédemptoriste, missionnaire au Bas-Congo, en 1953.

idoles et ce fut l'occasion de lui donner le châtimeut royal de mort, ce qui est bien connu dans ce royaume. Ensuite, les frères du roi du Congo Afonso I^{er} s'abaissèrent à vouloir prendre une grande vengeance et à tuer le roi. Ils envahirent ce royaume avec une grande armée, cependant par la miséricorde de Dieu le dit roi se retira dans l'église avec son prélat et celui-ci dit de prendre courage que Jésus-Christ ne pouvait abandonner sa haute personne. La très sainte Trinité envoya alors cinq anges. Ils défirent toute l'armée, tous moururent sans qu'aucun n'échappe. Le royaume fut ainsi purifié, c'est pour cela que nous avons embrassé la sainte loi de Jésus-Christ. Ensuite, mon frère, le roi du Portugal envoya toujours des Pères dans mon royaume ainsi que les artisans qui ont construit les douze églises, et les palais royaux, tant le palais du roi que le palais de la reine. Maintenant, moi le roi Dom Garcia V, je suis un roi fort malheureux et malchanceux, me trouvant en ce moment, comme un misérable pécheur, alors que mes prédécesseurs les rois du Congo avaient une bonne fortune, en ayant toujours des prêtres et de nombreux chapelains ainsi que tous les marquisats. Actuellement, moi, le roi Dom Garcia, dans mon malheur, ai décidé de présenter à V. M. un exposé véridique, comme à un frère. Je l'ai établi à mon temps de la part des RR. PP. qui sont mes pères spirituels. Votre Altesse connaît en toute vérité comment est constitué le trône royal du roi du Portugal ; il faut connaître comment est établi le trône du roi du Congo. Il est électif par tous les conseillers royaux et tout le peuple du Congo. Ce sont eux qui ont coutume de choisir le prince qui ensuite peut régner sur le trône du Congo, cependant les RR. PP. sont les premiers conseillers dans toutes les questions concernant ce royaume, cela est l'ancienne coutume, parce que le royaume sans prêtre est la même chose pour ainsi dire que rien, rien et rien.

Ce royaume relève de trois familles (clans). Cependant chaque clan a ses coutumes. Moi le roi Dom Garcia, seigneur du Monte Quibango, et tous mes frères, parents, neveux et petit-cousins, avons toujours suivi de bons usages, dans ce trône royal, comme mes pères spirituels l'ont toujours vu. Ils peuvent témoigner de mon caractère royal et du grand amour que j'ai montré à l'égard de mes pères spirituels. Lorsque S. M. le roi du Portugal reçut la nouvelle que ce royaume du Congo était menacé à cause de nombreuses guerres, toujours le roi du Portugal a envoyé des prêtres à mon Monte « Quibangu » pour connaître nos bonnes coutumes et usages. Nous sommes fort amis des RR. PP., nous avons tous fort adopté la religion chrétienne et nous sommes fort amis de toute personne humaine et nous sommes très charitables pour les pauvres. Maintenant, en cette occasion, j'envoie

ma lettre royale avec des larmes, mes yeux royaux pleurent des larmes de sang pour le grand besoin que j'ai, à cause du manque de pères spirituels. Faites-moi cette antique faveur en m'envoyant des prêtres, des clercs et des religieux ainsi que de nombreux artisans, spécialement en m'envoyant un évêque parce qu'anciennement ce dit prélat avait le pouvoir de couronner ma personne royale et s'il manquait, le vicaire général. Cependant envoyez-moi l'évêque sans faute, aucun n'ayant pitié de moi, en tant que mon frère très ancien. Les années précédentes, j'ai remis une lettre d'amitié pour V. A., mais je n'ai jusqu'à présent reçu aucune réponse. Je ne sais si le général d'Angola s'est ou non soucié de remettre la lettre à votre personne royale ou s'il l'a fait jeter à cause du grand mépris qu'ont les nouveaux généraux qui ne respectent pas ma royale personne. Ils n'ont pas en considération que c'est moi-même le roi du Congo qui leur ai donné le pouvoir de gouverner ces pages. V. M. a toujours envoyé et nommé des gouverneurs pour la ville de Loanda pour gouverner et y veiller, tant de la part de V. A. que de ma royale personne. C'est en qualité de notre vassal qu'il se trouve au milieu, entre deux rois frères qui n'ont jamais eu de désaccord entre eux, depuis le commencement jusqu'à présent et ne veulent avoir aucune dispute à cause de leur ancienne amitié. A certain moment, le roi souverain du Portugal envoyait toujours secourir son frère le roi du Congo, l'aidant dans toutes les matières nécessaires, principalement en lui envoyant la couronne, le sceptre, le trône, l'anneau et le sceau royal. Il envoyait également l'habit royal, des liqueurs, de la poudre avec toute abondance et en outre des autres dons aimables. Tous ces cadeaux étaient remis en présence de notre vassal, appelé gouverneur, à Loanda et celui-ci les faisait porter au roi du Congo avec toute l'amitié fraternelle. C'est ainsi que l'a fait la pieuse reine du Portugal, que a agi ainsi au temps du roi Dom José I^{er} ⁽¹⁾ et de son frère le roi souverain Dom Afonso ⁽²⁾. Elle leur envoya également les révérends pères avec une grand cloche qui n'a pas plus de voix qui se puisse entendre. Il me conviendrait comme votre frère très cher d'avoir une horloge qui compte les minutes avant de donner les heures et également de la poudre, un fusil pour mon service comme chasseur. Cependant un fusil qui devrait avoir bonne réputation, plus que les fusils de mes sujets. Je suis moi le roi D. Garcia, votre homme de 30 ans. Faites-moi également savoir ce qui pourrait être utile dans ce royaume pour offrir à votre personne royale que Dieu

(1) Dom José, roi élu depuis longtemps, dut reconquérir S. Salvador où il entra avec RAFAEL DE CASTELO DA VIDE, le 30 septembre 1781.

(2) Dom AFONSO V envoya une ambassade à Loanda en 1785.

accorde salut et bénédictions à votre royale maison avec votre ami dans la fraternité.

REY DOM GARCIA QUINTO.

Cette lettre destinée au roi JOAO VI du Portugal fut transmise au ministre Comte DAS GALVEAS par le gouverneur d'Angola JOSÉ DE OLIVEIRA BARBOSA, de Loanda, le 9 janvier 1814. Le roi du Congo demande, peut-être, des missionnaires, écrivait le gouverneur, comme il me l'a déjà demandé sans succès, parce qu'il n'y a dans ce royaume aucun missionnaire, à part de celui qui est préfet des Capucins italiens (1). Ce sont les seuls missionnaires chargés de cette mission, comme je l'ai déjà assuré au dit Roi. Nonobstant, le même préfet cédant à ses suppliques, se propose d'aller dans quelque temps couronner le Roi et exercer d'autres fonctions de son ministère (2).

Deuxième lettre.

Le 20 mars 1814, le même roi GARCIA écrit à son frère le haut et puissant roi du Portugal, du Brésil et d'Amérique.

Ayant été choisi par la volonté des marquis, comtes, ducs infants et grands du royaume, j'ai été couronné roi du Congo. Comme roi catholique et descendant d'une longue série de rois du Congo qui toujours furent catholiques, amis et frères des puissants rois du Portugal, pères de V. A. R. C'est par eux que la sainte religion de Dieu

(1) LUIGI-MARIA DE ASSISI, né en 1767 au Piémont, reçut à son entrée en religion le nom d'Assise. Il fut désigné comme missionnaire par la Propagande le 4 décembre 1802 et arriva à Loanda, via Lisbonne et le Brésil en 1804. Il fut nommé préfet le 18 septembre 1805 et avait refusé à plusieurs reprises de se rendre à S. Salvador, reprochant au Roi d'avoir laisser piller les bagages d'un missionnaire qui avait tenté de s'y rendre. Il accepta cependant en 1814 de se rendre à S. Salvador, y couronner le roi GARCIA V. Il fit plus de 25.000 baptêmes et entendit plus de 6.000 confessions. Ses relations de sa mission au Congo sont très consolantes. Il mourut à Loanda en juillet 1815.

(2) *Arquivo historico ultramarino, Papeis Avulsos d'Angola*, Caixa 62. Lettre du gouverneur BARBOSA au ministre du 9 janvier 1814.

entra dans ce très grand royaume et toujours ont régné bonne harmonie, amitié et bonnes relations entre vos ancêtres, vos pères et mes prédécesseurs rois du Congo. Toujours, ils ont eu le souci d'envoyer dans ce royaume beaucoup d'ecclésiastiques. L'idolâtrie y étant détruite et le paganisme anéanti, la sainte foi catholique y triompha. Votre mère, la religieuse Dona Maria, envoya également quelques missionnaires. Haut et puissant roi, mon frère, dans ce Congo *messis quidem multa, operarii autem pauci*, cent prêtres ne suffiraient pas pour tout mon royaume, même avec le temps, ce qui est triste ; suivant les douloureuses et inscrutables volontés de Dieu, ce royaume se trouve sans prêtre et sans sacrifice. Cependant, par un miracle de Dieu, on conserve toujours vive la sainte foi dans ce royaume, comme le feu sous la cendre, grâce aux nombreux maîtres (catéchistes) de l'Église qui ainsi même formèrent les populations et leur firent la doctrine chrétienne, en soupirant, gémissant et pleurant, demandant à Dieu quelqu'un de ses ministres qui vienne baptiser, confesser et bénir les mariages de ces populations. *Quoscum remisertis peccata remittuntur et erunt duo in carne una. Qui non credit jam condemnatus est.* Après de nombreuses larmes, soupirs et prières, Dieu eut compassion de nous et de tout ce royaume catholique, et vint dans cette capitale, mon chapelain et confesseur le P. Luis Maria d'Assise, préfet de Santo Antonio de Loanda. Ce missionnaire en dix ans ne fut jamais oisif, il parcourut presque tout l'Angola, prêchant, confessant, mariant, baptisant et confessant un nombre infini de population. Non seulement la brousse et les plages de la côte d'Éthiopie furent fécondées par le travail apostolique de ce missionnaire, tant au nord qu'au sud, mais également quasi le Congo avec un fruit immense pour les âmes. Je ne puis expliquer la joie de toutes ces populations, en me voyant reçu devant notre Sainte Mère l'Église avec la puissante reine Dona Isabella et être couronné et oint comme roi du Congo et entendre la sainte messe après tant d'années, pouvant nous confesser, sautant et dansant de joie. Également, comme c'est l'ancienne coutume de mes prédécesseurs les rois du Congo, je me montre très reconnaissant pour les bienfaits de ce très exemplaire chapelain Mor. C'est au point que je demande avec les paroles et je supplie avec les œuvres et avec la plus grande et pleine satisfaction de cette cour et de mon noble conseil que vous présentiez mon chapelain Mor, Luis Maria d'Assise au Souverain Pontife et que vous le fassiez évêque ou cardinal, car son zèle apostolique et ses fatigues infinies méritent encore plus. J'ai confiance que vous me ferez cette faveur. Je vous supplie, oh mon frère plus jeune ! que vous ne manquiez pas d'envoyer beaucoup de prêtres dans ce royaume du Congo, au moins vingt ou trente et vous

en tirerez plus de gloire que si vous aviez vaincu de puissantes et immenses armées.

Dieu garde la vie précieuse de V. M. mon frère, de la reine votre épouse et de la reine mère Dona Maria, ma sœur et Dieu donne les lumières nécessaires à votre noble conseil. De la Cour du Congo, le 20 mars 1814.

ROI DOM GARCIA QUINTO, votre frère aîné.

P. S. Aux temps passés le roi du Portugal qui est mon frère fort aimé envoyait toujours les RR. PP. dans ce royaume du Congo à ma royale personne et moi le roi, j'envoyais des chapelains à mes ducs et comtes qui sont fort éloignés. Maintenant, lorsqu'un missionnaire arrive à Loanda, aucun ne veut venir à ce royaume à cause des malheurs du temps (1).

Troisième lettre.

Garcia V au roi João VI.

S. Salvador, le 17 septembre 1814.

J. M. J.

Au très haut et très puissant roi du Portugal et des Amériques D. João VI, mon très cher frère plus jeune que Dieu garde de nombreuses années. V. A. R. *Pax Domini sit semper vobiscum*. Moi bon chrétien et fort catholique roi du Congo Dom Garcia, cinquième de ce nom, descendant de la très ancienne maison royale Sardonja, je fais parvenir cette lettre à vous mon frère plus jeune, mais également comme moi roi, puissant et catholique, tous deux fidèles à Dieu et à la Sainte Église, par la grâce du Dieu unique tout puissant. J'ai été couronné et consacré roi de tout ce très grand royaume du Congo. J'ai été également uni en mariage légitime avec la reine D. Isabel, neuvième de ce nom et également avec toute la solemnité et très grand concours de peuple en nombre infini. J'ai fait donner sépulture dans la cathédrale de S. Salvador au corps de ma mère défunte, reine du Congo. Je vous remercie de tout cela parce que vous avez ordonné à notre capitaine général d'Angola Jose de Oliveira Barbosa, de m'envoyer quelque père. Cette fin fut obtenue, à mon très grand plaisir et pour ma conso-

(1) *Arquivo historico ultramarino, Papeis avulsos d'Angola, Caixa 62-*

lation et la joie de notre noble conseil, de toute cette cour royale et de toute la population, quand arriva à cette cour le P. Luis Maria de Assis, préfet de S. Antonio à Loanda. Ce zélé missionnaire, en plus de ce qui précède, a confessé de nombreux milliers de fidèles et a baptisé une multitude sans nombre, bien que le dit Père Préfet laissa beaucoup d'âmes dans ce royaume sans leur donner l'eau du baptême ou entendre leur confession. Ceux qui avaient le désir de faire profession et de recevoir l'habit du Christ, étaient innombrables parmi les ducs, marquis, comtes, infants et fidalgos. Le père était étonné de voir une telle chrétienté. Toutes les populations du voisinage et de fort loin arrivaient et faisaient leur possible pour recevoir le saint baptême et les autres sacrements de notre mère la Sainte Église. Il instruisit, baptisa et confessa jour et nuit. Le désir de sauver les âmes le fit jusqu'ici retenir à S. Salvador, mais il doit retourner, car il est préfet de S. Antonio et Loanda a besoin de lui, comme je l'ai lu moi-même dans les lettres que le chapitre et d'autres de Loanda lui ont écrit. C'est pour ce motif que j'ai autorisé le dit Père Luis Maria à retourner à Loanda, nous quittant avec beaucoup de bénédictions et de salutations. Je veux bien laisser partir un si zélé et pieux pasteur, mon chapelain mor, mon père spirituel et mon ami de cœur. Il part et nous pleurons, car nous resterons sans prêtre. Oh mon frère ! roi comme moi, plus heureux, parce qu'il a de nombreux prêtres, je n'envie pas votre or, mais vos ministres ecclésiastiques, envoyez-en quelques-uns et même beaucoup dans ce royaume, même s'ils étaient un millier, tous seraient occupés et la sainte foi reflleurait beaucoup plus. Que vous mon frère le roi vous distinguiez et preniez compassion de moi, roi de ce royaume qui est si catholique, mais qui n'a pas de pasteur spirituel. Toujours, il y a eu bonne amitié et correspondance entre vos aïeux et nos pères. Souvenez-vous de leur piété et zèle et envoyez des prêtres au royaume du Congo.

Après qu'ils auront travaillé dans cette vigne du Seigneur Dieu, désirant retourner, je les renverrai bien, comme je renvoie bien mon ambassadeur et chapelain mon frère Luis Maria d'Assise qui arrivant à votre cour, dira oralement combien est vrai ce que je vous écris. Puis surtout, il est défendu de mentir et encore beaucoup plus aux rois consacrés qui sont comme des flambeaux allumés pour éclairer les autres. D'après la coutume suivie par mes prédécesseurs, rois du Congo, un prêtre qu'un roi estimait fort était désigné comme ambassadeur pour votre cour et pour Rome et il était récompensé par une très haute dignité, ou honneur pour encourager les autres prêtres à venir au Congo avec ce supérieur et avec le désir de la passion et de la mort de Jésus-Christ.

Moi roi catholique et chrétien, je n'ai pas honte de me jeter à vos pieds, mon frère, plus jeune et à vous demander instamment que vous ayez pitié de votre frère, roi de ce royaume et que vous m'envoyez des pères toujours plus, des pères pour aider toutes ces brebis qui ne manqueraient pas de recevoir les saints sacrements et qui n'ont pas ceux qui les leur administrent. *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* Ces moissons sont les fidèles sans nombre du Congo. J'attends une réponse rapide et des prêtres. Que Dieu garde notre précieuse vie à tous deux pour le bien et le bonheur de nos États, tant au Portugal que dans ce royaume très célèbre du Congo et dans les conquêtes et sur toutes les terres couvertes et découvertes et sans nombre pour qu'y viennent des prêtres pour aider toutes ces âmes, si nombreuses ⁽¹⁾.

Ces quelques exemples de lettres royales témoignent de l'ardent désir d'instruction religieuse manifestée par le roi GARCIA V qui, d'autre part, avait envoyé son fils D. AFONSO DE S. SALVADOR et son neveu D. NICOLAO se former au sacerdoce à Loanda sous la direction des Capucins et des Carmes. Le fils de GARCIA V sera ordonné prêtre en 1824 et ira reconforter les dernières années du règne du vieux monarque, en assurant le service religieux à S. Salvador de 1826 jusqu'en 1836, comme en témoignent, tant les lettres du Roi que la correspondance du chapitre de Loanda et des gouverneurs.

La correspondance des gouverneurs traite longuement de tous les événements religieux et missionnaires. La correspondance des évêques de Loanda soigneusement conservée dans le même fonds des *Papeis avulsos* nous permet de suivre toutes les difficultés présentées en Angola comme au Congo par le manque de prêtres. La documentation est également des plus abondante pour tout ce qui concerne le commerce des esclaves arrivé à son apogée en 1826 et qui va rencontrer ses premières diffi-

(1) *Arquivo historico ultramarino*, Libonne, *Papeis avulsos Angola*, caixa 63
Cette lettre fut envoyée par le gouverneur JOSÉ DE OLIVEIRA BARBOSA au ministre ANTONIO ARAUJO DE AZEVEDO, le 20 décembre 1815, pour être remise au roi.

cultés et restrictions officielles dès 1827 sur l'ordre du gouvernement portugais, en vertu des engagements internationaux pris par le Portugal. Cette documentation, très riche, complète heureusement les sources déjà étudiées à Loanda.

* * *

III. RELATION DU VOYAGE DU MISSIONNAIRE BOAVENTURA DOS SANTOS AU CONGO (1876-1877).

A la Société de Géographie de Lisbonne, la bibliothèque des manuscrits comprend de nombreux inédits sur l'histoire du Congo, en même temps que les originaux publiés dans la collection de la Société. Cette documentation a servi à l'érudit et polémiste portugais L. CORDEIRO, ancien secrétaire de la Société. Nous avons pu étudier le fonds et photographier des principaux manuscrits concernant le Congo. Il faut signaler principalement la longue relation des missionnaires portugais au Congo de 1780 à 1781. Nous ne possédons pas en Belgique l'édition partielle de cette relation de Père RAFAEL DE CASTELO DE VIDE qui est différente pour le fonds de la relation de ce missionnaire adressée à son provincial et connue par la traduction italienne de MARCELLINO DA CIVEZZA ⁽¹⁾. Notre document ne comporte que le récit du voyage des missionnaires de Loanda à S. Salvador. Du 2 août 1780 au 30 juin 1781. La *Relação* du 14 juillet 1781 est de RAFAEL DE CASTELLO DA VIDE, d'ANDREA DE COUTO GOUDINHO, le prêtre noir, bachelier en droit de Coimbre et de JOSÉ GUALBERTO DE MIRANDA ⁽²⁾. Le

⁽¹⁾ *Anais do Conselho Ultramarino*, partie non officielle, II^e série, cité par A. DA CUNHA, Figuras da historia de Angola e S. Tomé, dans *Boletim ecclesiastico de Angola e S. Tome*, t. III, Loanda, 1943, p. 162-166. MARCELLINO DA CIVEZZA, Storia universall delle missioni francescane, t. VII, part IV. Florence, 1894, p. 313-402.

⁽²⁾ Biblioteca da Sociedade de geografia de Lisboa, Res Pasta D. Maço 4 Doc. 74.

journal du voyage pénible à travers le Congo en guerre donne le récit émouvant de toutes les étapes parcourues et des longs séjours dans les villages passés à donner de l'instruction chrétienne à des masses qui venaient se faire baptiser et recevoir les sacrements après avoir été privé de missionnaires pendant plus de 20 ans.

Nous signalons également l'intérêt tout particulier d'un journal de voyage au Congo du P. BOAVENTURA DOS SANTOS remis à l'évêque de Loanda le 16 juillet 1877. Nous en donnons une analyse détaillée et le texte complet pour ce qui concerne le Congo. Cette relation comble une lacune de notre documentation.

Arrivé à Loanda le 2 octobre 1875, B. DOS SANTOS fut désigné comme curé du district de Bengo et Dande, puis obtint la cure de la cathédrale de Loanda, Nossa Senhora dos Remedios, le 9 février 1876. L'évêque de Loanda THOMAS GOMES DE ALMEIDA, le 22 juillet, l'envoya au Congo pour y renouer les relations d'amitiés des populations avec la nation portugaise. Il devait se rendre à Ambriz et de là à Bembe où les Portugais avaient exploité des mines de cuivre de 1856 à 1867. Une garnison y avait été maintenue jusqu'en 1873. Le missionnaire devait ensuite se rendre à la capitale du royaume à S. Salvador où régnait le roi PEDRO V, ami du Portugal, établi roi du Congo en 1859, grâce à l'intervention du major Andrade, qui plus tard deviendra gouverneur général de l'Angola. S. Salvador avait également reçu une garnison portugaise de 1860 à 1868, mais la grande mortalité qui décima la troupe amena le gouverneur d'Angola à rappeler la garnison dès que l'autorité de PEDRO V, l'ancien marquis de Catende se fut suffisamment affermie. Le veto anglais à l'établissement de garnisons portugaises au nord d'Ambriz imposait une limite gênante aux désirs des gouverneurs d'Angola d'occuper la côte-nord jusqu'au-delà du Zaïre. Le gouvernement portugais refusa à diverses reprises de céder

aux demandes instantes du gouverneur Andrade et lui interdit de céder aux invitations pressantes d'officiers de la marine ou de l'armée désireux de planter le drapeau portugais dans les territoires où le Portugal revendiquait ses fameux droits historiques. Le récit de voyage de B. DOS SANTOS marque la situation existant aux bouches du Zaïre avant l'arrivée de Stanley et mérite ainsi une particulière attention ⁽¹⁾. Arrivé à Ambriz, dès le 31 juillet 1876, B. DOS SANTOS ne reçut pas les moyens nécessaires pour organiser son expédition. L'évêque estimait que l'indemnité journalière de 4.000 reis qui lui était assignée devait suffire pour tous les frais. Le recrutement de 12 porteurs fut même impossible, tous avaient été engagés pour l'expédition GRANDY. D'autre part, le chemin de Bembe s'avérait impossible à cause de l'hostilité des chefs qui avaient interdit le passage, le missionnaire suivit les conseils du major ROCHA, chef du district d'Ambriz, et choisit l'itinéraire du Zaïre. Grâce au navire *Tornado* de la maison française, il partit le 14 septembre 1876 pour Boma où il arriva le 22 septembre, après avoir fait escale à Ambrizette, Banane et Porto de Lenha. Il était accompagné d'un serviteur et d'un fils ⁽²⁾ du roi du Congo, rencontré à Ambriz. Il reçut le meilleur accueil tant de la part des Portugais que des étrangers établis au Zaïre. Sur leurs conseils, il envoya le fils du roi et son serviteur à São Salvador

⁽¹⁾ Il est utile de comparer le récit de voyage de B. de Santos avec celui de BENTLEY, COMBER et GRENFELL, missionnaires de la *Baptist Missionary Society* qui se rendirent à S. Salvador en partant de Noqui ou de Matadi en 1878 et 1879. W. H. BENTLEY, *Pioneering on the Congo*, t. I, Londres, 1900. L'expédition missionnaire catholique à S. Salvador dirigée par ANTONIO JOSÉ DE SOUSA BARROSO suivit le même itinéraire en 1881, mais son expédition disposait de moyens plus considérables. *Arquivos de Angola*, t. XI, n° 45-46, Loanda, 1954. Documents publiés à l'occasion du centenaire, p. 307-316. Relations du 15 juillet 1881 avec carte.

⁽²⁾ Probablement D. ALVARO qui avait fait des études d'instituteur à Loanda et qui accompagna également le P. ANTONIO JOSÉ DE SOUSA BARROSO, missionnaire à S. Salvador de 1881 à 1889.

pour annoncer son arrivée et demander à PEDRO V les porteurs nécessaires pour entreprendre son expédition. Entre-temps, immobilisé par des « tumeurs » aux pieds, il redescendit à Banane, où il réunit, grâce à des amis portugais, les marchandises et objets nécessaires pour les frais de son voyage. Il n'avait pas réussi à obtenir du gouverneur le don traditionnel que chaque missionnaire portugais portait au roi du Congo et dut se contenter de son maigre traitement de curé de Loanda pour couvrir les dépenses, soit 76.000 reis par mois. Ne recevant pas de réponse de ses messagers, il résolut de partir sur un bateau à voile pour Noqui le 7 novembre 1876 avec un Portugais de sa province Figueiredo. Il fit escale à Binda et deux notables de cette localité l'accompagnèrent à Noqui pour l'aider à engager les porteurs pour le voyage par voie de terre. Il y arriva dès le 8 au soir ; le 10, il se rendit à Necedoquilla traiter l'engagement avec FIGUEIREDO et les deux notables de Binda.

Il ne put faire qu'un maigre cadeau aux chefs, alors que GRANDY, passant par le même endroit quelques années auparavant, avait fait au roi un cadeau d'une valeur d'un million de reis. Ayant engagé ses porteurs, il se mit en route à pied, étant dans l'impossibilité d'employer le hamac ou *tipoye* dans ces chemins de montagne. Heureusement, le quatrième jour du voyage, il rencontra les porteurs que lui envoyait le roi PEDRO V. Ces gens du Congo, plus respectueux du missionnaire et plus vigoureux, ne voulurent pas que B. DOS SANTOS continua son chemin à pied et faisaient en une heure ce que ceux de Noqui faisaient en deux. Le voyage jusque S. Salvador prit cependant encore sept jours. L'itinéraire, après Necedoquilla, avait été Guidemavungo, Yongongo, Cainsa, Congo de Lemba ⁽¹⁾, Quanza, Cacoma, Intumbe

(1) Kainza et Congo Dilemba figurent sur l'itinéraire d'ANT. BARROSO et de son expédition missionnaire en 1881.

et Nombo. B. DOS SANTOS logea dans tous ces villages ; le deuxième jour, il s'arrêta également dans un village dont il ne retint pas le nom. On refusa d'abord de le recevoir, le village étant gouverné par des femmes ; jamais un Blanc n'y était passé et on avait peur que son passage ne porte malheur.

Je pus cependant parler avec la princesse, écrit-il, et après que mes porteurs se furent portés caution, j'obtins de pouvoir dormir, dans ce village, malgré le déplaisir de plusieurs femmes rendant la princesse responsable de tous les malheurs qui pourraient survenir au village.

Dans tous les autres villages, je rencontrai une autorité et je fus reçu avec bonté, curiosité, crainte et respect. A Yongongo, je fus reçu avec une salve enthousiaste. A Quansa, je pus remarquer que le village était possédé d'une terreur panique. Ce village avait six chefs qui à mon arrivée se retirèrent dans leur case et observèrent le missionnaire par les fentes. Après une heure, les six chefs arrivèrent avec un cochon suspendu à une perche et un panier plein de manioc sec et vinrent m'en faire présent disant : « Voici un porc et un panier avec du manioc, pour manger avec vos gens. Maintenant, rien ne vous manque, mangez et retirez-vous au plus tôt, car notre village a peur ». Je leur fis voir mon caractère et la nature de ma mission. A mes paroles, ils tombèrent à genoux et battirent des mains, exprimant tranquillité et contentement. Prenant courage, alors tous sortirent de leur hutte et vinrent saluer le missionnaire, pleins de confiance.

Le jour suivant, je voulus partir au matin, telle était la confiance que je leur avais inspirée qu'ils ne voulurent pas me laisser partir sinon lorsque le soleil était déjà haut. Ils me demandèrent un habit du Christ ⁽¹⁾. Ignorant ce que c'était, je leur promis de le leur remettre au retour.

Deux jours après, je fis mon entrée triomphale à S. Salvador. Les chefs des environs avaient envoyé des noirs armés pour faire au missionnaire une salve splendide. La foule était innombrable, tous avides de voir le missionnaire et de lui baiser les mains. C'était un brouhaha épouvantable, les uns faisaient retentir le tam-tam, les autres, des clochettes ou agitaient des sonnettes, déchargeaient d'innombrables

(1) L'habit du Christ était l'insigne de chevalier accordé par le roi du Portugal au XVI^e siècle et au XVII^e siècle à des chefs du Congo. La coutume persista au Congo et les missionnaires imposaient l'habit du Christ aux chefs agrées par le Roi.

salves, tous en même temps haussaient la voix, comme pour voir qui avait les plus puissants poumons.

Le roi m'avait envoyé un hamac ou « tipoye » avec de vigoureux porteurs, faveur que je ne méprisai pas, j'avançai ainsi pendant deux heures, au milieu de la plus enthousiaste des joies.

Le roi était dans son enceinte, pour y arriver, on devait parcourir un chemin en zig-zag fait de bosquets. C'était l'enceinte à côté de l'habitation du roi, le chemin était bien tracé et couvert de divers riches tapis. Au bout de cette enceinte, il y avait deux fauteuils de cuir avec des clous jaunes anciens. Sur l'un d'eux était le roi et l'autre était destiné au missionnaire, à gauche de S. M. Le roi Pedro V avait sur la tête un chapeau bicorne, était revêtu d'une chemise sale, il portait sur les épaules une cape bordée d'un galon jaune, avait depuis la ceinture un pagne et était les pieds nus. Sur le côté, à la parois, on voyait son sceptre, il tenait en main un crucifix jaune, encore neuf.

Après avoir complimenté S. M., j'adressai une brève allocution au roi et au peuple, les remerciant pour cette démonstration de joie que je considérais comme un présage fructueux pour ma mission. Je leur indiquai mon but et mon programme ainsi que les dispositions qu'ils devaient avoir. Lorsque le roi souriait aimablement et faisait quelques gestes de la main droite, le peuple exprimait à haute voix son approbation et son contentement.

Je demandai ensuite que l'on m'indique mon habitation et je me retirai épuisé et très abattu par les fatigues excessives du voyage. La case qui me fut indiquée était une des multiples habitations de noirs, située dans la partie de S. Salvador habitée par ceux qui s'appellent les esclaves de l'Église. Comme il y avait continuellement du feu à l'intérieur, il est facile de savoir ce que devait être la couleur de ses habitants.

C'était une triste hutte, chimbèque, à première vue peu élevée, faite de bambous et d'herbes sèches du haut en bas, avec une seule petite porte où on ne pouvait entrer que difficilement, porte vraiment petite rendant la maison insalubre par défaut de lumière et d'air. Le pavement était de la terre battue et plein de trous. Je me souvins de ce qu'étaient les étables au Portugal. Le pire était la présence d'une immense bande de souris qui m'empêchaient de dormir. C'est ainsi que je dus vivre, nuit et jour, pendant un mois entier.

Les effets d'une telle habitation ne se firent pas attendre. Le troisième jour, je fus pris d'une forte fièvre accompagnée de violentes douleurs dans tout le corps et d'un mal de coliques. Étant empêché de sortir du lit, je n'avais personne pour me donner un verre d'eau ou

me faire un bouillon. Privé de tout secours, je n'avais comme compagnons que les douleurs qui me torturaient et les souris qui ne me permettaient pas de repos. Pendant dix jours, je restai dans ce triste état, huit jours de lit et à peine deux de convalescence. Je me rappelai des milliers de fois le chant des missionnaires

Não ter casas, não ter abrigo
Fome e sede padecer
E do missionario a sorte
Que lle resta ate a morte (1).

Cette pensée fut mon seul réconfort.

Il est opportun de dire quelque chose sur l'état matériel des villages où je passai, les coutumes, l'état religieux et les dispositions que je rencontrai à l'égard du gouvernement portugais. Je le décrirai par chapitre.

I. *État matériel. Occupations et nécessité.*

Le noir est d'une intelligence limitée, d'idées peu élevées. A cause de cela, il borne son bonheur temporel à posséder un pagne pour couvrir les parties plus honteuses du corps et à avoir ce qu'il faut pour apaiser sa faim, sans rechercher des mets délicats. Il est fort enclin à la paresse et vit dans la pauvreté, sans en ressentir de la peine.

De là vient que ses efforts consistent seulement à faire une maison de paille où il vit avec ses femmes et ses enfants et à conduire dans une maison européenne les denrées de commerce assemblées par ses femmes. Certains cependant, durant leur vie, s'efforcent d'amasser des richesses, mais c'est seulement dans l'intention de mieux achalander leurs funérailles.

D'où on peut conclure que le noir, ayant besoin de tout le nécessaire, ne le connaît pas et à cause de cela, passe une vie presque pleine de misères. La plupart des villages sont retirés au milieu de forêts denses, où se trouvent parfois d'admirables troncs d'arbres et sont situés dans des endroits assez exposés au vent et à cause de cela assez salubres.

A proximité des villages, on rencontre de grandes plantations de manioc et quelques jardins de légumes, entièrement travaillés par les femmes. Ce sont elles aussi qui font paître les petits troupeaux et soignent les petits animaux à la maison, comme les cochons ou les

(1)

N'avoir ni maison, ni abris
Souffrir la faim et la soif
C'est le sort du missionnaire
Qui lui reste jusque la mort.